BnF Gallica

Nouveau Mercure galant

(1714)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Nouveau Mercure galant (1714). 1715/08.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(Mempt. les feuil. 193 - 216 de
mois d'aout sont manquer.

(555 - 556)

1400

Uu 5194

NOUVEAU MERCURE GALANT.

A PARIS,

M. DCCXV

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

Par le Sieur Le Fevre.

Mois
d'Aoust
1715.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, broché.

A PARIS,

Chez D. JOLLET, & J. LAMESLE, au bout du Pont Saint Michel, du côté du Marché-Neuf, au Livre Royal.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi

MERCURE NOUVEAU.

MONSIEUR,

C'est maintenant vostre tour à glisser. Aprés avoir eu l'honneur d'écrire à *Madame*, & à *Mademoiselle*, ne trouvez pas mauvais que je prenne

aujourd huy la liberté de vous adresser la parole. Mais souffrez, s'il vous plaît, que je vous dise, avant que d'entrer en matiere, que vous n'aurez que pour la forme, la part que vous paroîtrez avoir à mon Epître, si vous êtes serieux, critique, melancolique, ou de ces Sçavants impraticables aussi ennemis du sens commun, qu'ils sont remplis de noire & de maligne humeur. Je vous avouë que je ne veux nul commerce avec cette engeance, & que je prefere à toutes les especes d'hommes que je con-

nois, celle des bonnes gens à qui il a été donné de choisir par prédilection le favorable Bureau que j'ay établi chez le Capitaine Rhumbe Sofiet à la petite Magdelaine, ruë de Bussy. La preference qu'ils accordent de gayeté de cœur à ce bienheureux Cabaret, est une preuve indubitable qu'ils ont de l'esprit, du bon goût, de l'experience & des voyages. Vous me direz peut être qu'il est presque inoüi de voir en France un Auteur proposer de pareils rendez vous à les Lecteurs, & que cette licence dé-

note un grand vice de temperament. Je vous réponds à cela, premierement, que je ne suis point Auteur, & que quand j'écrirois cent fois plus que je ne fais (Dieu m'en preserve) j'en abdiquerois toûjours en public & en particulier, le caractere & les titres.

Secondement, je soutiens que ces rendez vous fournissent des expedients, des raisonnemens & de la vigueur à l'esprit. Tous les Cercles d'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, la Suede, le Dannemark, l'Angleterre, la Hol-

lande & la Suisse, me sont témoins de la verité de ce que j'avance, & vous seriez fort mal receu, si vous vouliez avec toute vostre prudence, proposer à ces Nations éclairées des affaires ailleurs qu'au Cabaret.

Troisiémement, sans estre tout à fait Espagnol sur le Chapitre du vin, on peut être au moins aussi sage qu'eux sur cet article, & frequenter les honnêtes endroits où le meilleur se vend. La bonne Compagnie s'y trouve, les bons esprits s'y assemblent, le noir chagrin

n'en approche jamais, & c'eſt là qu'à l'honneur du bon Bacchus, on fait ſouvent à l'exemple du ſage Horace, de ſi jolies Chanſons à boire. Je vous citerois dans nos plus fameux Modernes cent honnêtes gens de qui je tiens à cet égard le goût que je vous propoſe.

De plus, je vous diray confidemment, Monſieur, que je ne vous ay fait cette *prolixe Diſſertation*, que pour répondre, comme je le penſe, aux ridicules objections de quelques miſerables pedants beu-

veurs d'eau, qui ne furent pas édifiez, à ce qu'ils m'ont fait l'honneur de m'écrire, de cette élection de domicile.

Ce préambule vous a-t-il suffisamment disposé à me lire avec les conditions requises. Si cela est, lisez moy, sinon laissez moy? & ne faites pas comme cet illustre & moderne Peintre, Archiproselyte de l'Antiquité, qui fut il y a quelques jours à la Foire S. Laurent, au Jeu de Dominique, où il s'épanoüit de tout son cœur jusqu'à la Scene d'Homere, qui le deconcerta d'une ma-

niere à faire étouffer de rire tous ſes voiſins. Il n'eût pas plûtôt entendu les plaiſantes ſaillies d'Arlequin pour la défenſe de cette grande ombre, qu'il s'écria, comme ſi on l'eût écorché tout vif. Quelle pitié! quelle miſere! ô temps! ô mœurs! Il n'y a au monde que Pierrot qui ſoit capable d'avoir inventé un ſi horrible divertiſſement. Celuy qui en eſt l'Auteur meriteroit de paſſer le reſte de ſes jours dans un cachot! c'eſt (& la poſterité n'oſera jamais le croire) c'eſt Homere qu'on jouë! ce ſont les

Causes de la Corruption du Goust qu'on tourne en ridicule ! Grand Dieu ! quelle dépravation ! quelle honte pour nostre siecle !

Ce fameux Peintre qui avoit déja entendu parler plus d'une fois de l'extravagance de ce Tableau, pouvoit se dispenser d'aller de guet à pens salir son imagination, & la desesperer de l'impieté des Modernes, & ne pas donner aux gens dont il étoit environné, un spectacle incomparablement plus ridicule que celuy qu'il blâmoit.

De même vous pouvez,

Monſieur, ſi vous apprehendez que mes boutades vous revoltent, vous épargner la peine de les lire. Je vous dis par avance que je ſuis plein de caprices & de fantaiſies, que les choſes dont j'ay à traiter de mon chef, étant d'une nature qui ne m'engage à aucun menagement ridicule, je les debite à ma mode, & que je me donne toutes les libertez dont je peux aſſaiſonner de temps en tems la ſechereſſe de ma matiere. Si cela vous convient, ſuivez moy, & ſouvenez vous qu'on doit aimer ſes

amis avec leurs defauts.

Commençons, si vous voulez, par les affaires du monde, ce sera tant & plus de gagné sur le nombre des pages que j'ay à vous écrire.

Je ne fis le mois passé qu'un extrait des Nouvelles de Maillorque parce que n'ayant pas encore receu la Capitulation de Palma, que j'attendois, je n'en pouvois faire qu'un Article informe; & j'ay mieux aimé differer jusqu'à present à vous en parler d'une maniere plus étenduë, pour vous en donner un abregé Historique & complet.

Le ſuccés du débarquement des Troupes des deux Couronnes à l'Iſle de Maillorque, dans la côte du Levant entre Puerto Petro, & Puerto Colonb dans un petit Havre qu'on appelle Calla Longa, en fit bientoſt eſperer la conquête.

Quelque oppoſition qu'on eût mis à l'execution de ce projet par la ſuſpenſion, que les negotiations avoient donné lieu de faire, & qui naturellement par la ſurcharge des dépenſes immenſes, le devoient faire manquer dans ſon tout.

L'Intendant Patino qui a cy-devant si bien maintenû l'Armée devant Barcelone, pendant quatorze mois, dans toute l'abondance, ne s'est point rebuté, & connoissant l'importance d'un si grand projet, & pour son maître l'avantage du succés & de l'execution; il en a soutenu tous les contre temps & les dépenses; & en un mot mis l'Armée en état d'appareiller de Barcelone le onziéme Juin au nombre de 280. Voiles: la Flotte fit une navigation assez heureuse quoyque d'un vent un peu forcé;

& arriva le troisiéme jour. Le 15. nous eûmes connoissance de la Dragonera, vis à vis Dindrache, à la Côte du Ponant & proche de Puerto Ponsé, où l'Armée moüilla & pris ancrage; Puerto Ponsé forme une espece de Baye en croissant, où la plage bordée de sable presente un débarquement assez favorable; mais comme il n'est qu'à deux lieuës de Palma, il est couvert de retranchemens & de batteries; le douze sur le rapport qui fût fait à M. le Chevalier d'Asfeld de l'état de sa Cavalerie

qui

qui manquoit d'eau, & que toutes les cengles & appareils fabriquez dans les Tartannes pour soustenir les chevaux, étoient rompus & brisez, il mit sa confiance sur la valeur des Troupes, & prit la resolution de faire là son debarquement; les Chaloupes étoient déja assemblées & armées, lorsque le Marquis de Gabaret, sous les ordres du General Rios, representa vivement que l'Armée étoit perduë, le projet detruit, & tous les avantages qu'on en attendoit, si on perseveroit dans le dessein

de tenter là la descente ; au contraire, qu'il étoit certain qu'à la Coste de Campos dans la partie du Levant, le débarquement se feroit par surprise, & sans perdre un homme s'il étoit bien conduit, étant impossible aux Ennemis de border la Coste de leurs Milices, ni de suivre les mouvemens rapides des Vaisseaux. Le zele de ce General pour le service est si connu, sa capacité & son experience si approuvées particulierement à la Mer, où il a servi 25. ans sous les meilleurs Maîtres dans la

Marine de France, & veu toutes les occasions, que le Chevalier d'Asfeld se laissa aller à ses remontrances; la Flotte fit voile à l'heure même, on mit la pointe au Levant, & le lendemain matin l'Amiral Rios prit si bien son tems, que sur les quatre heures le General d'Asfeld détacha le Comte de Lecheren, Maréchal de Camp, avec 25. hommes pour sonder le Pays, il n'y trouva personne dont il donna aussi ôt avis: M. de Rios fit le signal du débarquement, auquel se porterent avec rapi-

dité les Marquis de Cany, de Gabaret & Mary, qui dans une heure & demie, à la presence du General Don Pedro de Rios qui avoit aussi debarqué, mirent trois mille hommes à terre par l'ordre du General de la Mer, & par ses soins la Cavalerie se débarqua la même nuit des trois costez des Calles où l'on pût entrer avec tous les Bastimens. M le Marquis de Cany executa (comme on l'a dit le mois passé) ce commandement avec toute la valeur & la prudence imaginables. Le 16. on dépêcha le

Marquis de Mary pour informer S. M. C du succés du débarquement ; cet honneur appartenoit à M. de Gabaret par droit d'ancienneté ; mais ses indispositions ne luy permettant pas d'entreprendre cette course, il s'est servy d'un congé du Roy d'Espagne pour aller rétablir sa santé à Alicante.

M. le Chevalier d'Asfeld, aprés avoir fait débarquer une partie de ses Troupes au nombre de cinq mille hommes d'Infanterie, & quatre cens chevaux, la tempête qui avoit dis-

perſé le reſte de la Flotte l'ayant empêché d'en mettre d'avantage a Terre, ſe mit en marche dés le lendemain à la pointe du jour ; & alla droit à un Village dans lequel eſtoient ſix mille Payſans aſſemblez, & ſoutenus par deux cens chevaux du Marquis de Ruby ; il fit dire à ſes Payſans de ſe retirer dans leurs maiſons, & de ne pas attendre l'arrivée de ſes Troupes, il leur fit entendre qu'on les avoit trompez juſqu'à preſent & qu'ils devoient enfin reconnoiſtre le Roy Phi-

lippes V pour leur veritable Maître qui leur pardonnoit tout ; mais que s'ils ne profitoient pas de sa clemence & de l'amnistie que S. M. C. leurs accordoit, il n'y auroit point de quartier pour eux. Ces representations eurent tout l'effet imaginable, & firent prendre à cette Milice le parti de se retirer. L'Armée marcha ensuite sans aucun obstacle jusqu'à des bois dans lesquels l'avant garde defit une nouvelle Troupe de Paysans qui avoient tiré sur elle ; & on amena cent prisonniers à M.

le Chevalier d'Asfeld qui les renvoya chacun chez eux, aprés leurs avoir bien representé le tort qu'ils avoient d'avoir pris les armes contre leur Roy. Son indulgence donna lieu au Village de Falonich de venir se soumettre à luy. L'Armée y campa le 17. & les exemples que M. le Chevalier d'Asfeld y donna, en faisant casser la tête à deux soldats qui avoient contrevenu au ban en allant en maraude, rasseurerent tellement ce pays, que les Habitans offrirent de prendre les armes pour luy; ce qu'il n'accepta

n'accepta point ; il leur ordonna seulement de demeurer tranquilles chez eux, & il envoya de Falonich dans tous les Bourgs, Villes, & Villages de l'Isle des bans imprimez qui produisirent un si bon effet, joint à la discipline avec laquelle il fit vivre ses troupes, que dés le lendemain les peuples vinrent de tous costez se mettre à l'obéïssance. La bonté avec laquelle il les reçût acheva entierement de les gagner, & pour profiter de cet heureux commencement, il envoya dans Alcudia des

gens affidez qui répandirent le bruit des bons traitemens qu'ils avoient receus de luy. L'Armée ne pouvant pas s'y rendre à cause que la marche étoit trop grande, il s'avança avec un detachement de dix Compagnies de Grenadiers ; & deux cent chevaux, & arriva le 19. à 8. heures du matin devant cette Place, où il fut receu à grands coups de canons ; cependant sur les avis qu'il eût que les habitans de ladite Ville, estoient portez à se rendre, il fit sommer la Garnison qui fit quelque diffi-

culté ; mais voyant que les habitans ne vouloient point soutenir un Siege, & ne trouvoient pas en elle assez de ressource, elle se rendit le même jour à discretion ; elle étoit composée de quatre cens hommes d'Infanterie. On a trouvé dans la place 52. pieces de canon. Cette Ville a marqué sa joye par beaucoup d'acclamations à l'entrée des troupes ; une grande partie de l'Isle fut aussi-tost prêter l'obéïssance, & se soumettre à la clemence du Roy, en vertu de l'amnistie

que M. le Chevalier d'Asfeld y avoit fait publier.

Trois jours aprés le départ de M. de Mary, M. le Chevalier d'Asfeld dépêcha M. de Saint Pê, pour aller rendre compte à la Cour de la prise d'Alcudia, qui avoit bien voulu épargner aux troupes du Roi la peine d'en faire le Siege; ce fut un bonheur infini; car la place estoit des meilleures & auroit, sur le temoignage des Officiers occupé l'Armée pendant plus de six semaines; elle a depuis servi de Port fort commode pour débarquer toutes les pro-

visions & les troupes dont la Flotte étoit composée, qui avoient esté dispersées par deux grands orages qui étoient survenus avant la descente ; & on avoit esté six jours sans avoir pû apprendre ce qu'étoient devenus ceux qui n'avoient pas été du premier débarquement ; enfin le 22. & le 23. le reste des Vaisseaux de la Flotte arriva dans la Baye d'Alcudia dont ils virent la réduction avec beaucoup de joye ; car ils avoient de leur costé la même inquiétude, ne sçachant pas ce qu'étoient devenus les

Navires que le mauvais temps avoit écarté ; enfin aprés la prise d'Alcudia, il ne restoit plus que la Ville de Palma à soumettre ; & M. le Marquis de Ruby qui en étoit le Commandant, & qui avoit à ses ordres deux mille Volontaires, sept à huit cent hommes de troupes Allemandes, & environ quatre cent chevaux, fit toutes les ceremonies d'un homme qui veut se deffendre ; on travailla aussitôt aux arrangemens necessaires pour en faire l'attaque, s'il en étoit besoin.

Dés que les Ennemis virent les Troupes de M. d'Asfeld à une lieuë & demie de Palma, travailler à des Postes & les fortifier à mesure qu'elles arrivoient, ils parurent avoir grande peur, & Milord Forbus en sortit avec un Colonel Allemand pour aller parlementer avec M. le Chevalier d'Asfeld, dont l'Armée étoit composée de 100. pieces de Canon.

12. Mortiers.

5000. Bombes.

44. Bataillons.

3. Regiments de Cavalerie.

3. Regimens de Dragons démontez.

Pour cinq mois de munitions & tous les Officiers payez.

M. le Chevalier d'Asfeld avoit sous luy M. le Marquis de Caylus, Lieutenant General, homme d'une grande valeur & d'un vrai merite, M. le Comte de Lecheren, M. le Marquis de Guerchois, & M. Ribadeo, Espagnol, tous trois Maréchaux de Camp.

Le Marquis de Ruby voyant cette Armée devant Palma, envoya aussitost un Trompette à M. le Chevalier d'Asfeld pour luy témoigner l'étonne-

ment où il étoit de se voir faire la guerre, veu qu'on étoit en negotiation de Paix. Le Chevalier d'Asfeld luy envoya dire qu'il venoit luy en apprendre la rupture, & qu'il falloit se soumettre dans vingt-quatre heures. Le Marquis de Ruby luy fit répondre sur le champ qu'il ne demandoit qu'une Suspension d'Armes de six semaines, pour avoir réponse des deux Courriers qu'il alloit dépêcher, l'un à Vienne à l'Empereur, & l'autre au Roy Georges en Angleterre, pour en recevoir les ordres. Le Cheva-

lier d'Asfeld luy répondit qu'il feroit ce qu'il voudroit ; mais qu'il falloit absolument qu'il se rendit dans vingt quatre heures.

Sur ces pressantes réponses le Clergé, la Noblesse, & les Magistrats obligerent le Marquis de Ruby à prendre son parti, & luy dirent qu'il pourroit se retirer où bon luy sembleroit ; mais que pour eux ils étoient resolus de se soumettre au Roy leur Maître, ensorte que la chose fut reglée ainsi. Dans l'instant les Deputez l'étant venu témoigner au

Chevalier d'Asfeld, il consentit que le Marquis de Ruby se retirât en Sardaigne, & luy fit donner des Bâtiments pour embarquer ses Troupes qui avoient des Patentes de l'Empereur, & quelques Officiers Anglois qu'on eût retenu Prisonniers de guerre sans leurs Patentes. Le Chevalier d'Asfeld entra ensuite dans la Place aux acclamations du peuple qui crioit, Vive Philippes V. & vive la Reine.

Voici la copie de la Capitulation de Maillorque.

ARTICLES pour l'évacuation des Isles de Mayorque & d'Ivice, convenus entre les Commandants des Troupes des deux Puissances.

I.

On accorde une amnistie & pardon general à toutes sortes de personnes de quelque grade & condition qu'elles soient, sans qu'on puisse d'aucune maniere les inquieter pour tout ce qui s'est passé jusqu'à aujourd'huy.

Accordé, à la reserve de ce

qui peut regarder les prises sur la Nation Françoise depuis le Traité d'Utrecht.

II.

Que le General Marquis de Ruby sortira à la tête des Troupes tant de Cavalerie que d'Infanterie, Armes, Bagages, Drapeaux déployez & Tambours battants, avec tous les honneurs Militaires, pour être transportées en Sardaigne ou à Naples.

Accordé, pour être transporté au Port de Caller en Sardaigne.

III.

On nous donnera la per-

mission d'emporter sept Canons de bronze avec leurs affuts, & vingt coups à tirer par piece, lesquels les Troupes Allemandes ont emmenez avec eux de Naples.

Accordé.

IV.

Il nous sera donné par l'Ennemy les Bâtimens necessaires pour transporter les Troupes, Canons & Bagages en seureté dans le Port de Caller ; & si par quelque contretemps de Mer quelque Bâtiment se separoit du Convoy, il sera obligé de se rendre audit Port de Cal-

ler ſans qu'il nous en coute rien.

On donnera les Bâtimens neceſſaires pour les Troupes, les Canons, & les Bagages des Officiers; n'ayant point de Barques pour tranſporter les Chevaux, ils en pourront loüer pour leur argent ou vendre leurs Chevaux.

V.

Que les Soldats & Officiers dans le terme de 8. jours ayent la permiſſion de vendre leurs Equipages & Chevaux auſſi-bien que ceux des Troupes.

Accordé, à condition qu'on rendra les Chevaux qui ont été

pris aux Particuliers de la Ville & de l'Isle.

VI.

Que tous les Espagnols refugiez dans cette Isle puissent retourner librement chez eux, ou aller où bon leur semblera, auquel effet on leur donnera des Passe ports.

Accordé, excepté à ceux qui sont exilez, ausquels on donnera des Passe-ports pour se retirer des Domaines du Roy avec toute leur famille.

VII.

Que toutes les impositions faites sur les revenus Royaux en

en vertu des ordres accordez, avant le Traité d'Utrecht, soient valables & rectifiez.

Tous les impôts faits avec permission devant le Traité d'Utrecht seront passez.

VIII.

Que les Officiers & Soldats de la Garnison d'Alcudia viennent s'incorporer avec nos Troupes pour s'embarquer.

Les Officiers pourront s'embarquer avec les Troupes de Palma.

IX.

Que les Ministres Royaux tant de l'Audience que des Revenus du Roy, ayent la liberté

de s'en aller ou de rester, & de disposer & vendre à leur gré leurs biens dans le tems d'un mois.

Accordé.

X.

Pour ce qui regarde les dettes particulieres qu'on pourroit avoir contractées, on verra à quoy elles montent, & on les payera si l'on peut, avant de sortir, sinon on donnera caution valable pour payer dans le terme de quatre mois, ou l'on laissera quelques Officiers en ostage.

Accordé, comme il est requis.

XI.

Aprés qu'on ſera convenu & que la Capitulation ſera ſignée & les oſtages donnez de part & d'autre pour la ſeureté, les oſtages qui nous ſeront donnez ſeront mis ſur un des deux Vaiſſeaux Anglois qui ſont dans la Baye, comme un lieu neutre; on remettra un des deux Châteaux, & une porte de la Ville, & au bout de huit jours on remettra la Ville, pendant lequel tems aucun Officier ni Soldat n'entrera dans la Ville ſans la permiſſion de ſon General.

Aprés qu'on sera convenu, & la Capitulation signée, on nous remettra sur le champ le Fort S. Charles & une porte de la Ville; & au bout de huit jours à compter de cejourd'huy, la Ville nous sera remise, bien entendu que dans ce tems on aura donné les Bastimens de transport; les ostages seront rendus de part & d'autre.

XII.

Qu'aussi-tost la Capitulation convenuë & signée, on enverra ordre au Gouverneur d'Ivice pour qu'il sorte avec toute sa Garnison pour venir

s'incorporer avec celle de Palma & s'embarquer.

On demande la même chose pour l'Isle de Cabrera; quant aux dettes de la Garnison d'Ivice on observera la même chose qu'on est convenu pour celle de Palma.

XIII.

On accordera aux habitans de l'Isle d Ivice les mêmes choses qu'on accorde à celle de Mayorque.

Accordé, comme à ceux de Mayorque.

XIV.

Les Soldats & Officiers qui resteront malades ou blessez

dans l'Isle seront traitez suivant le stile de la Guerre; & on leur accordera des Passe-ports quand il seront en état de marcher.

Accordé.

XV.

Les prisonniers faits de part & d'autre seront rendus de bonne foy, d'abord que la Capitulation sera signée.

Accordé.

XVI.

Pour éviter toute sorte d'ambiguité à l'occasion des prises faites sur les François depuis le Traité d'Utrecht,

on declarera qu'on ne doit pas comprendre pour prises faites aux François, celles qui auront esté faites des Bâtiments François chargez des effets de l'ennemi, la police de leur chargements l'ayant approuvé, le Nolis ayant esté payé aux Patrons François.

Accordé, pourveu qu'on le prouve au moyen des Polices.

XVII.

Tous les articles accordez en faveur de cette Ville, au Royaume, aussi bien qu'à l'Evêque, au Chapitre & à l'Inquisition seront joints à

ceux-cy afin qu'ils soient signez de part & d'autre.

Accordé.

XVIII.

Tout ce qui est convenu dans les articles cy-dessus sera executé de bonne foy, sans qu'on y puisse donner aucune autre interpretation que celle que le sens litteral dénote.

Signé, Le Marquis de Ruby.

A Palma le 2. Juillet 1715.

On enverra dés demain matin des Commissaires d'Artillerie & des Vivres à Palma, afin qu'ils fassent la visite des Magasins, & qu'on leur donne un état des

uns

uns & des autres, afin que la Garnison puisse emporter ce qui luy est accordé.

Signé, Le Chevalier d'Asfeld.

De Londres ce 1. Août 1715.

Hier le Roy vint à la Chambre des Pairs, & aprés avoir donné à tous ceux qui y étoient presents son consentement Royal pour prévenir les Assemblées tumultueuses, S. M. fit au Parlement la Harangue suivante.

MILORDS ET MESSIEURS,

Le zele que vous avez toûjours temoigné pour conserver la Paix de mes Royaumes, & vôtre sagesse en faisant une aussi bonne Loy que celle que vous avez faite pour prévenir toutes sortes de tumultes, me donnent une grande satisfaction; mais je suis fâché qu'un esprit de rebellion se découvre jusques-là qu'il n'y a pas lieu de douter que ces desordres ne soient encouragez par des personnes mal-affectionnées à mon Gouvernement, dans l'at-

tente d'estre soûtenus par un secours étranger.

La consideration de nostre excellente Constitution, & la seureté de nostre Religion ont esté, & seront toûjours mon principal soin; & je ne puis douter que vous n'ayez assez à cœur ce bien inestimable, pour ne me pas laisser exposé aux attentats que le Prétendant me prepare, comme j'en ai des avis certains.

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Dans ces circonstances je trou-

ve à propos de demander vostre assistance, & je ne doute point que vous ne pourvoyiez à vostre seureté, en ne laissant pas la Nation hors d'état de se deffendre contre une rebellion actuellement commencée audedans, & une invasion dont on la menace audehors. Je regarderay les précautions que vous prendrez pour la seureté de mon peuple, comme la meilleure marque de vostre affection pour moy.

On dit que la Cour receut hier au matin un Exprés de France qui luy donna avis que tout se preparoit pour faire

une descente en ce Pays-cy, en faveur du Pretendant ; & pour soutenir ses amis prêts à se soulever contre le Gouvernement present ; que pour cet effet l'Escadre qui a servi pour la reddition de Maillorque, estoit arrivée au Havre de Grace pour escorter les Vaisseaux sur lesquels seroient les troupes destinées à l'assister & que ce fût sur ces avis que S. M. fit sa Harangue au Parlement.

Les Communes ne furent pas si tost rentrées dans la Chambre qu'elles resolurent

d'une commune voix qu'on presenteroit une Adresse au Roy, pour le remercier d'avoir communiqué au Parlement l'avis qu'il avoit receu d'une entreprise qu'on preparoit au dehors contre la Nation, & qui estoit au dedans fomentée, & favorisée par de noires pratiques en faveur du Pretendant, elles resolurent en même temps d'asseurer S. M. que la Chambre la supporteroit de ses vies, & biens, contre tous ses ennemis publics, & secrets; & de la prier de donner incessamment

des ordres pour équiper un nombre de Vaisseaux suffisans pour garder efficacement les Costes ; & de lever, & maintenir tel nombre de forces par Mer, & par Terre, qu'il seroit necessaire pour la deffense de sa sacrée Personne, & pour la seureté de ses Royaumes. Il fut enfin decidé unanimement que ladite résolution seroit presentée par la Chambre à S. M. en Corps, & qu'on prendroit immediatement toutes les voyes les plus promptes pour luy fournir des subsides suffisans.

Milord Maire, & les Aldhermans allerent ensuite offrir au Roy de la part de la Ville un million de livres sterlin pour s'opposer aux entreprises du Pretendant.

On a souvent des avis icy des frequents desordres qui arrivent en plusieurs endroits, & sur tout à Bromwitch dans le Comté de Strafford, où la populace a démoly plusieurs Eglises non conformistes, avec des cris scandaleux, & injurieux, & où il y a eû plusieurs rebels tuez & blessez, & un grand nombre de Prisonniers.

Le Roy Georges a fait depuis peu une petite Harangue de remerciement, de ce qu'on luy avoit accordé la levée de 4000. hommes d'Infanterie, & de 3000. Dragons. On fait venir 12000. hommes d'Irlande, & 7. ou 8000. d'Ecosse, avec les 8000. qui sont en Angleterre ; on espere que dans un mois il pourra y avoir 26. ou 27000. hommes, & quarante Vaisseaux de Guerre.

Il paroist que l'on craignoit à la Cour que le Duc d'Ormond ne se mit à la tête de quelques troupes, & l'on assûre

que M. Stanhope à present Secretaire d'Etat, luy avoit dit que le Roy luy avoit ordonné de l'avertir qu'on l'enleveroit à Richemont où il estoit, que le Duc d'Ormond avoit répondu qu'il feroit sa réponse dans trois jours, & qu'il disparut le troisiéme, s'étant retiré par la Thamise dans un petit Bâtiment avec deux ou trois hommes seulement : on dit qu'il soupa le huit de ce mois chez M. le Marquis de Torcy avec le Vicomte de Bullinbrock, ils logent auprés des Incurables.

Le Duc a demeuré quelques jours chez un Baigneur dans la ruë de Richelieu.

On ne doute point que les Anglois qui sont du parti du Pretendant, ne soïent affligez de perdre l'esperance qu'ils avoient de le voir mettre à la tête d'une Armée en sa faveur.

On écrit de Hambourg que l'Amiral Lillié avec un détachement derobé de sa Flotte, avoit entierement défait la Flotte des Danois qui faisoit sa descente dans l'Isle de Rugen, chargée de muni-

tions de guerre, & de bouche, de Soldats, de Pionniers, de Canoniers, de Bombardiers, & de toute l'Artillerie qui a esté prise, ensorte qu'on ne croit pas que les Danois soïent en état pendant cette Campagne de se rendre Maîtres de l'Isle de Rugen. Douze Fregates, quatre batteaux plats, soixante gros canons, quarante Vaisseaux de transport, & cinq mille prisonniers environ avec l'Amiral Oeeste-de, sont les fruits de cette victoire. La Flotte Suedoise donne à present la chasse à celle

des Danois qui luy eſt infe-
rieure en nombre de Vaiſ-
ſeaux.

J'ay plus de matiere qu'il n'en faut pour vous entretenir amplement du reſte des Nouvelles du monde, mais nous en reprendrons la ſuite en temps & lieu. Je les continuërois même à preſent ſi je croyois que cette lecture vous fit plus de plaiſir que la petite diverſion que je vais vous faire faire. Vous enſerez quitte Monſieur, pour quelques momens d'attention que j'exige de vous

pour un galant homme qui a eû la bonté de m'envoyer l'Histoire que vous allez lire. Voicy ses propres termes.

HISTOIRE.

J'ay lû depuis peu, Monsieur, dans un de vos Mercures de l'année passée, l'Histoire d'un homme, qui pour avoir de l'argent, voulut à corps & à cry estre pere; c'estoit le triomphe de l'interest. Ce mois-cy, trouvez bon que je vous conte l'avanture d'un homme qui vient d'estre pere malgré luy.

Le même motif a fait rendre les deux Arrests : la forme a emporté le fond : c'est le triomphe de la Justice.

Je vous garentis la verité de l'évenement ; la bienséance veut que je déguise le temps, la scene & les Acteurs, aprés cela ne m'en demandez pas davantage.

A Vic au Comté d'Armagnac, vivoit, il y a quelques années, le sieur de l'Espinac, du temps des Romains, on l'eût crû descendu en droite ligne d'Harpocrate, tant ce personnage estoit silentieux,

vivant paisiblement de son commerce & de son industrie ; il avoit élevé dans la crainte du Seigneur quatre enfans, dont deux avoient pris le parti de la retraite. Le troisiéme estoit homme timide, & de la Religion des Bramins, un poulet égorgé luy faisoit horreur, il se bannit de son Pays, & survêcut peu à son exil volontaire ; la fille qui restoit dans le monde, estoit toute aimable, d'une taille petite, mais bien prise, elle estoit vive, impetueuse dans ses manieres & dans ses passions ; elle avoit une physionomie

physionomie ouverte, beaucoup de blancheur dans le tein, assez de regularité dans les traits, l'esprit fort amusant & le cœur porté à la tendresse. Parmi ses Adorateurs, il s'en trouva un qu'on nommoit le Chevalier de la Roque Taillade, il estoit beau, brun, & bien fait, il avoit peu de fortune & beaucoup d'esprit, il estoit sage, modeste, poli, en un mot il n'avoit rien de Gasconque l'accent; au reste avec les Dames c'estoit un Cavalier qui avoit les meilleures qualitez pour leur plaire; il n'eût

pas jetté les yeux ſur Mademoiſelle de l'Eſpinac, que les vûës de ſon amour ſympatiſerent avec celles de ſon établiſſement : tout concouroit à l'engager à redoubler ſes ſoins; auſſi mit-il tout en œuvre ; enfin il ſçût s'inſinuer ſi efficacement dans les bonnes graces de cette belle fille, qu'elle s'apperçût bien toſt qu'elle ſe ſouviendroit longtemps de la violence de ſes empreſſemens : elle cacha ſon accident autant qu'elle pût, on mit même tout en uſage pour faire conſentir le pere au mariage de ces deux

amans; mais il fut inexorable, il fit pis, il conclut le mariage de sa fille avec un certain Mr de Lourd genie, petit homme d'un merite des plus minces, & qui n'avoit de gros que les yeux & le bien; aprés bien des pleurs inutilement répandus, on les unit, l'Epoux n'y fut pas plus sçavant que le Roy de Garbes; cependant au bout de quelque temps la mariée fit des mines comme si le mariage eût operé, son cher époux s'en sçût le meilleur gré du monde, & il accabla de soins, de carresses, & d'attention sa digne

moitié. Un ſoir une colique violente la ſaiſit : dans l'état où elle ſe trouvoit, tout eſtoit à craindre pour elle; mais une ſage & bien faiſante accoucheuſe, gagnée depuis quelque temps, avoit répondu à ſes riſques & perils, du ſuccés de ce grand évenement : on fut la chercher dans ce beſoin extrême ; d'abord qu'elle fut dans la maiſon, elle détacha le laquais pour aller querir le Medecin à Auch, & ſentant que le moment fatal approchoit, elle envoya Mr de Lourdgenie chez un Apoticai-

1714

Vne timide bergere Mais Sensible au Jeu d'amour, au fond d'un bois Solitaire, chantoit

ainsi l'autre jour, quel plaisir pour les fillettes avec un tendre berger Si l'on pou-

-voit Sans danger Se laisser Se lais-ser conter fleuret . . . tes, Si l'on, tes.

re, enseveli heureusement alors dans un profond sommeil. Mr de Lourd genie promit de l'amener, & même d'attendre que les remedes fussent préparez. La servante qui estoit du complot s'occupoit à bon compte à la besogne la plus pressée. Pendant l'absence du mary, le mal redoubla, l'enfant vint, la Sage-femme l'escamota, & courut le porter chez une confidente discrete. Le mary de retour en sa maison, trouve sa femme fort abbatuë, de la fausse couche qu'elle venoit de faire, au de-

ſeſpoir d'une ſi cruelle avanture, il s'arrache les cheveux, il pleure, il ſe lamente, cependant il conſole ſa femme de ſon mieux, & luy fait eſperer qu'avec le temps il reparera ce malheur.

L'enfant avoit eſté baptiſé ſous ſon nom, & ſous celuy de ſon épouſe; on l'avoit mis en nourrice à un quart de lieuë de la Ville. Le lieu où il étoit ſervoit de promenade aux Bourgeois d'Auch qui s'y rendoient les jours de Feſtes. La femme y menoit ſon mary de temps en temps, & y car-

ressoit le fils de l'Amour avec ceux du Paysan.

Un jour pendant la vendange, Mr de Lourd genie se mit à boire avec un de ses amis, le vin les échauffa, il dit quelques duretez à son camarade, qui pour riposter, le traita de C... & luy reprocha qu'on luy élevoit un heritier qu'il ne connoissoit pas, il luy conta de point en point cette Histoire comique pour le Public, & tragique pour luy; il eût beau démentir cet yvrogne qui parloit juste, les coups de poings volerent, & la verité s'éclaircit.

Lourd genie pleinement au fait, forma sa plainte, & fit informer contre sa femme en supposition de part; il obtint monitoire, appelle comme d'abus au Parlement de Bordeaux: par Arrest, il est dit qu'il n'y a abus; on continuë l'instruction du Procés; enfin par un second Arrest, Lourd genie est declaré pere malgré luy; on luy adjuge l'enfant contre la verité & contre la notorieté publique. Le bon ordre le demande ainsi, il seroit d'une trop perilleuse consequence d'entrer dans ces sortes de discussions;

cussions, les loix veulent que ce qui croît dans nôtre fond nous appartienne; bien plus le même Arrest interdit à M. de Lourd genie l'alienation de ses biens, & même la liberté de pouvoir les hypotequer; sans cette sage précaution, il n'eût pas manqué de les rendre quelques années aprés. Il meurt ne pouvant digerer une paternité forcée, je m'étonne qu'il n'ait pas pris patience comme bien d'autres; sa femme de son côté à l'article de la mort, vient de declarer publiquement la verité à son Curé; ce bon Prê-

tre plus ſtilé aux rubriques de ſon Breviaire, qu'inſtruit dans les maximes du Palais, en dreſſe un procés verbal qu'il fait ſigner à la mourante. Le fils s'en moque, & recüeille une ſucceſſion opulente.

Mais ayez la bonté de me dire, s'il vous plaiſt, Monſieur, pourquoy vous ne me faites jamais part ny vous ny perſonne d'aucune de ces avantures galantes dont le monde eſt rempli; Et que vous conteriez vous & les autres, cent fois plus agréablement que moy.

Penſez vous que l'infinie diverſité de tous les événemens imaginables ſe preſente aiſément chaque mois à la tête d'un ſeul homme. Il y a prés d'un an & demi qu'on me laiſſe conter tout ſeul, eſt il juſte que je ſois pour ainſi dire de la ſorte, & malgré moy, l'ame de mon petit volume; ſi cela eſt à la bonne heure, je ne reculeray jamais, au contraire je babilleray juſqu'à extinction de voix, mais entre nous cela ne doit pas être, & je ſoutiens que le Mercure Galant doit eſtre incompara-

blement plus rempli de vos ouvrages que des miens. Animez vous donc, s'il vous plaît, *d'une ardeur nouvelle*, & travaillez quelquefois pour moy puisque je travaille tous les jours pour vous. Je ne vous marquerois pas comme je fais la disette où je suis de ces aimables historiettes qui font le plaisir & l'amusement des Dames, si l'histoire des galanteries del'Ambassadeur de Perse & de celles de ses principaux Officiers que je vais vous donner incessamment, comme je vous l'ay déja promis, n'avoit

pas derobé au Mercure de ce mois, la plus grande & la meilleure partie des évenemens galants dont il vous regaleroit, s'il n'y alloit pas de son interest de vous renvoyer à cette histoire qui sera le second tome du Journal de cet Ambassadeur. Vous trouverez au plus tard en même tems que le Mercure de Septembre, ce second volume chez les sieurs Jollet & Lamesle mes Imprimeurs, au Livre Royal, au bout du Pont saint Michel du côté du Marché neuf. Le premier vous attend chez eux, vous pouvez le

lire à bon compte, je vous invite même à l'acheter ; ce ſera autant de gagné pour vous & pour moy Je vais en attendant faire le bel eſprit aux dépens de qui il appartiendra, & le tout par honneur. En voicy la raiſon, on m'avoit promis le mois paſſé de me donner un extrait d'un livre nouveau ſur la querelle des Anciens & des Modernes dont le procés vient d'être jugé par le grand Dominique deffenſeur d'Homere ſur le Theatre de la Foire ſaint Laurent, on m'avoit, dis-je, promis un ex-

trait de ce livre ; mais on ne me l'a pas envoyé, & delà je conclus que je suis obligé de le faire. D'ailleurs Dominique ce celebre oracle Arlequinique ne m'aura pas en vain ouvert un champ que je n'oserois courir. Vous l'avez sans doute entendu, Monsieur, prononcer melodieusement ces magnifiques vers.

Oüy tu me fais un defi
C'a tentons-en l'avanture,
Et bien dans un mois d'icy
turelure
Je t'attends dans le Mercure
Robin turelure.

Puiſqu'ainſi eſt, je procede ſur ſa parole, & je vous dis que les Grecs de ce païs ont produit depuis peu une piece nouvelle, ſous le titre *d'Apologie d'Homere ou Bouclier d'Achille*, pour ſervir de deffenſe contre la fameuſe Preface de M. de la Motte. Malgré les occupations ſerieuſes & importantes à quoy m'engage la qualité de Mercure unique dans cet état ; j'ai bien voulu en faveur du public m'y ſouſtraire, afin d'examiner & peſer par moy même la validité des autorités dont nos Antiquaires

farcissent sans scrupule leurs dits & contredits. Le croirez-vous, Monsieur, j'ay eû la genereuse patience de les feüilleter opiniâtrement depuis le nom de l'Imprimeur jusques à la fin du Privilege. J'avouëray cependant, pour la consolation du nouvel Apologistique, que pendant la lecture que j'en ai faite, moyennant l'eau de la Reine de Hongrie, j'en ai été quitte pour quelques vapeurs, au lieu que durant celle des C. de la C. du G. on eût recours aux gouttes d'Angleterre pour me faire revenir d'une espece

d'apoplexie causée par plusieurs coups d'ennui dont j'avois presque été frappé à mort; graces à la bonté de mon temperament je repris mes esprits & je fis serment pour lors d'être plus prudent à l'avenir.

Aussi toutes les fois qu'il s'agit de mets à la grecque, je prend la sage précaution d'en faire faire l'essai par un autre, & je m'en trouve bien, *Nam timeo danaos* : tâchons presentement de rassûrer les trembleurs du party Moderne contre les attaques de ce nouvel Athlete ; s'ils ne sont

pas contents de moy, je les renvoïe sans façon aux traités de Messieurs de la Motte & Terrasson. Le premier semblable à Apollon qui à coups de traits legers & presque imperceptibles, perce la tête, les flans & la queüe du serpent Pithon; & le second comparable à Hercule, qui à grands coups de massuë redoublés, coupe, tranche, abat les têtes renaissantes de l'hydre. Au fait.

L'Auteur de ce nouveau livre s'est servy de la methode de Madame D.... pour la deffense d'Homere, c'est à dire

qu'ils ſuivent ſervilement l'un & l'autre la Preface critique qui eſt à la tête de l'Iliade de M. de la M. c'eſt elle qui les guide & les conduit dans leur travail en voyant l'extrait qu'ils en ont faits & les gloſes étenduës & abſtraites qui l'accompagnent, il eſt aiſé de juger que les vaſtes Commentaires ſont fort de leur goût ; il faut cependant convenir que ce nouveau Protecteur de la vieille Iliade doit moins fatiguer ſon Lecteur que l'Avocat F. s'il ne rejoüit pas, il a la pudeur au moins de ne point

ſemer ſon Ouvrage d'injure à la Beotiene. Il a de plus le le merite d'être moins long, & de reconnoître de bonne foy des défauts dans l'ancien Poëme, il ne fait toutefois cet aveu, qu'apres s'eſtre muni de l'autorité de Quintilien & de Denis d'Halicarnaſſe. Aprés quoy il met en avant les reflexions ſuivantes.

* *Qu'importe aprés tout qu'Homere ait des défauts, ſi on le lit avec plaiſir, ſi on ne ſe laſſe jamais de le relire; il faut qu'il ſoit d'ailleurs un grand enchanteur, ſi avec tout ces défauts vrais ou*

pretendus il ne laisse pas de plaire & de se faire admirer. Le plus grand & le plus merveilleux effet des beautés d'Homere, pour ceux qui les voient, c'est qu'elles couvrent tellement ses défauts qu'on ne les voit plus, ou qu'on ne les veut plus voir.

Il est bon de remarquer que cette observation s'adresse uniquement à la plusspart de ceux qui lisent ce Poëte dans sa langue originale, car pour les personnes sensées qui ont essayé de le lire dans la nouvelle traduction de M. de la M. elles ne conviennent nullement

de ce merveilleux pretendu; elles ſentent au contraire que les défauts en couvrent tellement les mediocres beautés, qu'on ne peut plus les y appercevoir tant elles y ſont noyées; d'où partent donc des jugemens ſi oppoſés, ſinon d'une admiration outrée de la part des uns, & d'une raiſon épurée de tout prejugé de la part des autres.

* *Homere, continuë le nouvel Apologiſte, a cela de particulier que la pluſpart de ceux qui l'aiment ſont plutôt des amans paſſionnés que de ſages amis, ils*

l'aiment avec une espece de fureur, ils ferment les yeux sur ses deffauts, & ne veulent voir que ses beautés; c'est le zele même de ses amis trop ardents qui lui suscite des ennemis, qui revoltent les critiques, & qui échauffe tellement leur bile, que comme les uns ne voyent que les beautés, les autres ne voyent que les défauts.

Cette declaration d'amour ne vaut t-elle pas bien celle-cy

Homere mes amours
Je t'aimerai toûjours.

L'Iliade à leur égard est une enchanteresse, une Circé qui semble

ſemble les avoir privé de toute lumiere d'eſprit, les ſotiſes les plus pueriles leur paroiſſent autant de merveilles de l'art.

S'agit-il de reconnoiſtre quelque tache dans ce Poëme, on a beau la leur montrer avec le flambeau de la raiſon, ils ferment les yeux de toute leur puiſſance, de crainte d'être éclairez; ils aimerent mieux vieillir dans cette eſpece de Paganiſme que de ſouffrir qu'on les detrompât de leur aveugle prevention. En vain M. de la Maura demontré que ce qu'il doit y avoir de de plus clair dans un ouvrage

ce doit être le dessein, de sorte qu'un esprit même mediocre ne puisse s'y méprendre, en vain citera t'il en preuve contre Homere que les Auteurs ont été partagés sur son dessein d'Homere, M. B M. D & tout le troupeau crieront à l'heretique. Le premier craindra que M. de la M. n'ait entendu sous le nom de dessein 3. choses differentes, qui sont le sujet ou l'action principale, la moralité de la fable, & les vûës particulieres du Poëte. De cette crainte seule, ne s'en suit-il pas, qu'il faut que le dessein d'Homere soit bien ob-

ſcur, puiſque M. de la Motte ſelon l'Apologiſte, s'y eſt mépris, en confondant 3. differents objets ſous un même point de vûë. D'ailleurs il n'eſt pas vrai que le Critique Moderne ait confondu ces 3. choſes, puiſqu'il croit qu'Homere ne s'eſt propoſé d'abord que de chanter la colere d'Achille comme un ſujet capable d'attacher l'eſprit & d'enlever l'admiration, ce qui a trompé M. B. c'eſt qu'il n'a pas pris garde qu'il attribuë à M de la M. les divers ſentimens qui ont partagé les Commentateurs ſur

le ſujet principal du Poëte. Si la pluſpart des Lecteurs ne peuvent entrevoir l'action principale, & s'ils ne ſçavent à quoi ſe fixer, juſques-là même que beaucoup croïent que c'eſt Achille boudant, plutôt qu'Achille en colere, Homere en recompenſe a le talent de racheter cette obſcurité par la clarté des évenemens en les annonçant prudemment long tems avant qu'ils arrivent. S'il y a aſſûrement quelque défaut marqué & frappant, c'eſt celui-là, car n'eſt ce pas ſevrer impitoïablement le Lecteur des

charmes de la ſurpriſe en lui re-
vellant ſans art le denoüement
de chaque avanture; cependant
noſtre Apologiſte eſt bien é-
loigné d'en convenir; c'eſt par
ces annonces, dit-il, *qu'Homere
eſt divin, c'eſt un enchanteur qui
quand il lui plaiſt tranſporte tout
d'un coup ſon Lecteur de la terre
au ciel, le fait aſſiſter aux delibera-
tions des Dieux & lui découvre
l'avenir, un moment aprés il le
ramene où il l'a pris & ne lui laiſſe
voir que le preſent, le Lecteur
uniquement occupé de ce qui frap-
pe ſes yeux oublie auſſitôt ce qu'il
a entendu de loin, ainſi bien loin*

qu'Homere doive être blâmé d'avoir annoncé les évenemens avant que de les mettre sous les yeux, on doit au contraire le louer, &c.

J'en prend à témoin tout Lecteur qui n'est pas Grec d'inclination & d'éducation, s'il a ressenti cette prodigieuse extase lorsqu'on lui a predit ce qui devoit arriver. Quand Jupiter au milieu de l'Iliade fait à Junon un abregé exact du reste de l'action, n'est on pas tenté necessairement de s'en tenir là sans vouloir passer plus avant ; pourquoy, dira-t on, revoir deux & 3. fois la même

chose. Enfin mon irresolu fait un effort sur lui, & a la patience de revoir paroître les mêmes figures; de bonne foy que sent-il pour lors, est-ce surprise, enchantement, ravissement, comme le pretend M. B. point du tout, il baille, il s'étend, s'endort & le Livre lui échape des mains, & voila la surprise.

Les Dieux d'Homere, quoique malfaisants, foibles, bizares, injustes, n'ont rien de choquant pour M. B. Homere étoit Poëte, il vouloit plaire & ne craignoit rien tant que d'ennuyer; pour cet effet il

P. 33. & les suivantes.

nous les a donnés cruels, ruſ-
ſtiques, barbares, jaloux &
tout ce merveilleux pour é-
gayer ſon Poeme aux dépens
dela divinité. Qui n'admireroit
en verité un tel art! & plus en-
core la raiſon déciſive que
fournit nôtre Apologiſte, qui
pour prouver que l'adultere,
le meurtre, la trahiſon, le vol,
le brigandage étoient permis
aux Dieux, & deffendus aux
hommes, ſans que cependant
les mœurs en duſſent ſouffrir
aucune atteinte, decide hau-
tement que la morale de ces
ſiecles barbares ne laiſſoit pas
d'eſtre

d'être bonne, quoique la Religion fut mauvaise. Je demande presentement à tout homme de reflexion ce qu'il pense sur une pareille affirmative. Quoy ces Dieux que les hommes de ces tems heroïques plaçoient dans la voye Lactée, qui pour la plûpart n'avoient merité de boire le Nectar qu'à force de forfaits, il plaît à ces Messieurs d'avancer que ces infames Originaux ne contribuoient pas à la dépravation des mœurs; où est donc le sens commun. M. B. ne seroit-il pas le premier à convenir que

BIBLIOTHEQUE NATIONALE IMPR.

la ſaine morale ne peut ſubſiſ-
ter parmi des Peuples Athées;
que ſeroit ce donc neceſſaire-
ment parmi des Nations exci-
tées à toutes ſortes d'excés par
l'exemple contagieux de leurs
Divinitez. Il faut être bien
empâté dans les erreurs du Pa-
ganiſme pour avancer de tels
paradoxes.

On doit rendre juſtice à M.
B. touchant l'employ des Al-
legories, il les abandonne pour
la plus grande partie, y en ayant
de ſon propre aveu de confu-
ſes, de chymeriques, & s'il

l'ose dire d'alambiquées ; mais il en admet aussi de tres claires & qui se presentent naturellement à l'esprit, telle est l'explication de l'apparition de Minerve dans le premier Livre qui arrête Achille en le saisissant par les cheveux pour l'empêcher de tirer l'epée contre Agamemnon, on ne peut pas douter selon lui qu'en cet endroit Minerve ne soit la prudence. Quand M. B. auroit encore placé celle là au nombre des Chymeres Allegoriques, il n'en auroit que fait plus d'honneur à son juge-

ment, comment lui eſt il échappé de ne pas comparer ce trait avec cet autre du 4 Livre où cette Deeſſe conſeille inprudemment à Pandarus de tirer une Fleche à Menelas qui en eſt bleſſé : Qu'elle noire perfidie de faire ſervir ſon miniſtere à rompre l'alliance qui avoit été juré ſi religieuſement & ſi ſolemnellement entre les deux Camps. Dans cette occaſion, Minerve ſera t elle conſiderée comme la Prudence ; je prend nôtre Apologiſte pour juge dans ſa propre cauſe. Ne pourroit-on pas avec plus de

justice lui adresser le reproche qu'il a fait à M. de la M. en lui imputant de ne voir ordinairement que l'endroit qu'il attaque: Qu'il apprenne d'aprés lui même que pour juger sainement d'Homere il faut voir d'un coup d'œil tous les endroits qui ont rapport les uns aux autres.

M. de la M. taxe les Heros d'Homere, de vanité, d'irreligion, de bruralité, de cruauté, d'injustice, d'avarice & de grossiereté; quoique ces vices dominent éminemment dans

chacun des Acteurs de l'Iliade. M. B. traite ces reproches de calomnie, * ils en sont au contraire la plûpart entierement exemts ; mais comme pour justifier leur innocence & refuter leur injuste Accusateur, il faudroit nommer tous ces Heros l'un aprés l'autre, on doit s'en tenir à l'Apologie qu'en a fait M^c. D.

Je ne puis cependant me resoudre à me taire sur le chapitre des Heros, sans exposer sous les yeux de mon Lecteur les graves raisons de l'Apologiste,

pour disculper Homere du sot rôle qu'il fait joüer à Hector dans les 2. rencontres les plus importantes de son Poëme.

* La premiere, c'est lorsque Diomede secondé par Minerve mettoit en deroute l'armée Troyene, à qui par consequent Hector se trouvoit plus necessaire que jamais; que fait le sage Helenus dans cette extremité? il conseille à Hector de rallier les Troyens, d'abandonner ensuite le combat & d'aller à Troye avertir Hecube

Discours de M. de la M. sur l'Iliade, p. 54.

d'offrir un ſacrifice à Minerve pour l'appaiſer.

La ſeconde regarde Hector qui fait trois fois le tour de Troye en fuyant Achille, & qui n'oſe le combattre qu'avec un ſecond.

Que répond M. B. à la premiere.

* Qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'Hector obéïſſe à un Prophete, avec d'autant plus de fondement qu'il ne quitte le champ de bataille qu'aprés avoir rallié ſes troupes ſous les murs de Troye, où eſt l'im-

prudence d'Hector.

Y pensez-vous serieusement M. B. lisez humblement la seconde partie des reflexions de M. de la M. * il vous apostrophera ainsi. En quoy faites-vous consister la sagesse d'Helenus? dans le conseil de rétablir le combat? il est en effet fort bon, mais pourquoy l'ordre d'aller à Troye dés que le combat sera retabli? Hector sera-t'il moins necessaire alors pour profiter de l'avantage regagné; que deviendra vraysemblablement sa victoire s'il

* M. de la M. p. 91.

ne la poursuit ? & puisque l'on a osé fuir en sa presence, y a-t'il lieu d'esperer qu'on sera plus ferme quand on ne le verra plus. Il falloit, dites-vous, envoyer pour le sacrifice, qui par parenthese ne produit rien, un homme aussi autorisé qu'Hector. Quoi donc M n'y avoit il pas des Heraults dans l'armée, des hommes destinez exprés pour faire ses fonctions. Polidamas n'estoit-il pas un Devin, un Prophete accredité. Cependant lorsque dans la suite il conseille à Hector de rentrer dans Troye sous peine des

plus grands malheurs ; ce Heros y resiste sans scrupule, & il traite de chimere son inspiration prétenduë. Hector est bien malheureux en conduite, il resiste quand il faudroit obéïr, & il obéit quand il faudroit resister.

A l'égard d'Hector fuyant Achille, vous n'estes pas plus heureux en bonnes raisons. Une pareille lâcheté, dites-vous, suivant les principes d'Homere n'en est pas une, il y est entraîné par un mouvement volontaire, ne faisant que suivre l'impression d'une

force majeure qui eſt la volonté de Jupiter.

Si Homere a eû pour but d'inſtruire, comme ſes admirateurs n'en doutent nullement, il auroit dû prevoir qu'avec cette belle raiſon d'une force majeure qui nous neceſſite, tous les lâches par la ſuite pourroient en conſcience ſe couvrir de l'autorité du Poëte, en declarant qu'ils n'avoient pas pû ſe comporter autrement, car telle eſtoit la volonté de Jupiter. Cette maxime une fois reçûë, eſt évidemment une

des plus dangereuses qu'il y ait pour le maintien de la ſociété.

Le Cenſeur moderne n'a pas jugé à propos de faire languir ſes Lecteurs, en luy donnant en détail le denombrement des Chefs & des Troupes, tel qu'il eſt dans le vieux Poëte, parce qu'il luy a paru plus exact qu'ingenieux. M. B. prétend que dans ce denombrement qui paroiſt ſi ſec aux Critiques d'Homere, il y a des beautez qu'ils ne voyent pas, & qu'on ne peut pas leur

faire voir, mais sur lesquelles ils doivent s'en rapporter aux plus fameux écrivains de l'antiquité qui les ont y vûës, & aprés avoir demandé pardon aux amis de M. de la M. s'il ose citer un Auteur dont le nom pourra blesser leurs oreilles, il appelle Denis d'Halicarnasse à son secours, qui parlant de l'agrément, de l'harmonie & de la magnificence que les mots heureusement assortis peuvent se prêter les uns aux autres, apporte pour exemple le Catalogue d'Homere; ce ne sont, dit-il, que des mots qui n'ont

rien de beau en eux mêmes. Mais Homere les a ſçû ſi bien arranger que rien n'eſt plus majeſtueux ; il cite aprés cela les 8. premiers Vers du denombrement qui ne ſont en effet qu'un beau tiſſu de noms propres. M. B. veut cependant bien croire pour l'honneur de M. de la M. qu'avec le ſecours des Muſes, il auroit pû nous en faire quelque choſe de tres-beau.

Car de nombrer la troupe & multitude
Cela eſt hors de tout humain étude.

Salel, l. 2.

Non quand auroit dix langues tres-disertes
Bouches autant à bien parler ouvertes
Voix perdurable & l'estomach de cuivre
Il n'en pourroit jamais estre delivre
Sans la faveur des Déesses gentilles.

Le nouvel Apologiste aprés avoir remis en honneur les Dieux & les Heros du Poëte, vient aux differens genres d'éloquence employez par Homere. * La Narration en est

p. 82.

parhetique,

pathetique, marchant d'un pas égal, & qui tient tellement à l'action que tout ce qui est raconté semble se passer sous les yeux de celuy qui écoûte ou qui lit. M. de la M. demontre au contraire qu'elle est ordinairement diffuse & insipide, au lieu d'estre précise & ingenieuse, & il le prouve par l'exemple de Thetis, qui pendant qu'elle presse Achille de se reconcilier avec Agamemnon; cette Déesse prend soin d'écarter les mouches du corps de Patrocle. M. B. a la modestie de ne point étaler en cet

endroit de fort beaux lambeaux d'érudition qu'on pourra lire dans Quichard & Muret, touchant les devoirs que l'on a rendus aux Morts dans tous les ſiecles, dans tous les Païs & dans toutes les Religions : il ſe contente d'avancer qu'il falloit que du tems d'Homere on crût que la conſervation d'un corps mort fut quelque choſe de bien important, puiſque les Déeſſes même les plus delicates ne dedaignoient pas d'y donner toute leur attention ; juſques-là même que

pendant que Thetis éloignoit avec une queuë de cheval ces insectes impures, Venus jour & nuit gardoit le corps d'Hector & en écartoit les chiens. Ce n'est donc point une basse circonstance que le soin d'écarter les mouches donné à une Déesse. Qu'en pense le Lecteur?

Il est tems de passer aux repetitions. Le Deffenseur d'Homere les met au nombre des beautez de ce Poëte; par la raison que les Anciens n'ont jamais blâmé ses repetitons: * au

* p. 91.

contraire ils luy en ont fait un merite particulier; je ne ſçai comment, dit Macrobe, cette ſorte de repetition ſied ſi bien à Homere, & ne ſied qu'à luy ſeul, caractere convenable au genie & à l'antiquité de ce Poëte. Aprés cet Arrêt, on auroit fort mauvaiſe grace d'en appeller à la raiſon, on ne connoiſſoit point, dit M. B. dans les premiers ſiecles de la bonne Antiquité; cette raiſon, cette gêne inutile que la delicateſſe des ſiecles ſuivants a introduite, la Geneſe & les autres Livres de Moyſe ſont

pleins de repetitions ; rien n'eſt plus éloigné du ſublime que cette exactitude penible & frivole avec laquelle on évite d'employer des expreſſions, des phraſes, des diſcours entiers, tel qu'eſt celuy d'Agamemnon dans le ſecond Livre où ce Roy propoſe la fuite à ſes Soldats pour leur inſpirer neanmoins un ſentiment tout contraire ; au lieu que dans le neuviéme il tient le même diſcours aux Chefs de l'Armée dans le deſſein ſerieux de les diſpoſer à la fuite.

Quoiqu'il n'y ait rien de

plus choquant que cette longue redite, elle ne déplaît pas cependant à M. B. parce que l'on parloit ainsi du tems d'Homere, & que ç'auroit été parler mal que de parler autrement; cette façon de repeter étoit alors la plus élegante. * De plus il répond qu'il s'en faut beaucoup que les deux discours ne soient précisement les mêmes, le premier étant de trente-un Vers, & le second n'étant que de douze, à la verité sans aucun changement; mais en recompense cette re-

petition & les autres ne se font presque pas sentir, elles sont au contraire une source de plaisir pour les oreilles qui y sont accoûtumées. Voila le merveilleux.

A l'égard de l'autre question qui est de sçavoir si Agamemnon parle serieusement dans le neuviéme Livre, il seroit porté à croire comme M. de la M. que le discours du General de l'Armée Grecque est aussi serieux dans le neuviéme Livre que simulé dans le second, * si l'autorité de Ma-

p. 98.

dame Dacier, jointe à celle du ſçavant Rheteur qu'elle cite, ne balançoit chez luy toutes les raiſons qu'il étale pour appuyer le ſentiment qu'elle combat, ce qui eſt tres curieux à lire, j'y renvoïe mon Lecteur. Pendant qu'il s'en donne le plaiſir, je me procureray celuy de faire la reflexion ſuivante avec M. B. que c'eſt injuſtement que M. de la M. accuſe Homere d'être preſque par tout negligé; s'il l'eſt, il faut neceſſairement le mettre au nombre de ces beautez qui dans leurs negligez plaiſent

cent fois d'avantage que les beautez les plus superbement parées. *Les descriptions* meritent ici d'avoir place.

* Le Censeur moderne trouve la description du Combat d'Achille contre le Xante un peu bisarre. Point du tout, M. de la M. nomme bisarre ce qui est merveilleux & extraordinaire.

M. de la M. blâme les peintures d'Homere, qui à force de minuties deviennent froides & languissantes, telle est la des-

p. 102.
p. 104.

cription circonſtanciée du caſque que Merion prête à Uliſſe, lorſque ce Heros va avec Diomede reconnoiſtre pendant la nuit le Camp des Troyens.

Il n'y a rien de ſi élegant dans toute l'Iliade, c'eſt à bien exprimer les petites choſes qu'Homere excelle particulierement.

M. de la M. prétend que les deſcriptions anatomiques des bleſſures refroidiſſent l'imagination, en interrompant mal à propos l'intereſt que l'on prenoit à la ſuite des combats.

Le détail n'en eſt jamais trop long ny trop frequent dans Homere, la deſcription, par exemple, de la bleſſure de Pandarus, dans le 5e. l. de l'Iliade eſt fort recreative à cauſe de la ſingularité du coup.

En achevant ces mots, Diomede lance ſon javelot que la Déeſſe Minerve conduit entre l'œil & le nez de Pandarus, de ſorte qu'il reçoit le coup entre les deux yeux pendant qu'il baiſſoit la teſte; le fer paſſe à travers les dents, coupe l'extremité de la langue, & reſſort

p. 110.

par dessous le menton, & tout cela en trois Vers Grecs. Un moderne le pourra-t-il croire ?

Ainsi, bien loin de dire qu'Homere a peint sans choix, les exemples rapportez avertissent du contraire. Achille même faisant les fonctions d'un cuisinier, coupant lui même les viandes destinées au repas qu'il veut donner aux 3. Deputez de l'Armée Grecque, les embrochant & tournant la broche est une image tout à fait riante. Le Poëte auroit eû tort de la supprimer, elle meritoit

d'estre choisie par le divin Homere.

Le chapitre des *discours* contient des remarques dignes de la reputation du nouvel Apologiste. On peut dire qu'il rend à Homere tout son lustre en effaçant toutes les taches que ses adversaires lui avoient malignement faites.

M. de la M. s'est avisé temerairement de reprendre Homere de ce qu'il nomme quelque fois vaillant, celui dont il rapporte un discours lâche, & quelquefois sage, celui dont il rapporte un discours imprudent.

Il ne faut pas trouver étrange, dit trés judicieusement M. Despreaux qu'Homere donne de ces sortes d'épitetes à ses Heros en des occasions qui n'ont aucun rapport à ces épitetes, puisque cela se fait souvent même en françois où nous donnons le nom de *Saint*, à nos Saints, en des rencontres où il s'agit de toute autre chose que de leur sainteté; comme quand nous disons que saint Paul gardoit les manteaux de ceux qui lapidoient saint Etienne.

M. de la M. a la delicatesse de

trouver à redire qu'au fort d'une bataille, des Guerriers à qui il importe de vaincre au plûtôt perdent le tems à dire de longues injures à leur ennemis, ou à leur conter des genealogies & des histoires comme Diomede fait à Glaucus, &c.

M. B. pretend que non seulement cela se peut, mais qu'il est vrai-semblable que du tems de la guerre de Troye les principaux Chefs des deux partis avoient coutume de s'avançer ainsi hors des rangs, de se donner en spectacle & de commen-

p. 119.

cer une espece de combat singulier par des discours que les Soldats n'osoient interrompre & qui pouvoient être injurieux ou civiles, selon le caractere des interlocuteurs; à la verité cecy auroit besoin de preuves, mais n'importe; n'est il pas vrai que si nous examinions tous nos usages à la rigueur, nous en trouverions encore de plus bizares; cela n'est il pas convainquant?

On se revolte aisément contre les Heros d'Homere qui remplissent leurs discours d'injures grossieres, d'histoires deplacées

& de rodomontades pueriles.

M. B. a la condeſcendance de convenir que le diſcours de Tlepoleme eſt veritablement injurieux, mais qu'il rachete au centuple ces riches injures par des mots tous d'or & qui n'ont rien de bas.

C'eſt encore une mediſance ſelon lui que d'imputer à Sarpedon des fanfaronades, car y a t-il rien de plus naturel que de s'exprimer ainſi; *pour toy Tlepoleme je te declare que tu vas rencontrer icy une mort ſanglante une noire deſtinée, & que bien-*

tôt dompté par ma Pique, tu me donneras de la gloire & ton ame aux Enfers.

Pourquoy cependant M. de la M. s'offense t-il lors qu'il voit dans la chaleur de l'action un homme brusque & violent insulter son ennemy & lui dire des duretés & des brutalités, c'est parce que les Heros de nos Romans sont toûjours gracieux & honnêtes, de la gentillesse & de l'esprit par tout.

Les railleries pueriles & miserables qu'adressent ordinairement les vainqueurs aux cadavres, causent ordinairement

du mépris & de l'indignation contre ces sauvages des tems heroïques.

C'est à tort reprend M. B. Qui ne sçait que sensément le goût des plaisanteries est bizare & assez arbitraire ; ce qui a du sel dans une langue devient souvent insipide lorsqu'il passe de la langue originale dans une langue étrangere. Le meilleur mot de M. de la M. mis en Grec ou en Latin ne seroit peut-être pas un fort bon mot, & c'est pour cela que dans le privilege de son livre

deffenses sont faites à tous Imprimeurs d'imprimer ces Oeuvres en Langue Latine, Grecque, ou Hebraïque.

Admirez, je vous prie, comme une raillerie en amene une autre; aprés cela Messieurs les Modernes, venez nous certifier que Messieurs les Grecs sont de forts sots, de forts fades, & de forts mauvais plaisants, s'il m'estoit permis de vous démentir, je vous citerois M B. vous en croirez cependant ce qu'il vous plaira.

Les discours que tiennent An-

tilocus & Hector à leurs chevaux ne ſont rien moins que ridicules. On découvre au contraire une eſpece d'antouſiaſme dans l'apoſtrophe que ce dernier leur fait. *Genereux Courſiers, Xantus, Podarge, Ethon, & toy mon incomparable Lampus, c'eſt maintenant,* dit-il, *qu'il faut que vous me payés le ſoin qu'Andromaque a pris tant de fois, &c.* Il ne doit pas être plus ſurprenant pour nous de voir un homme de guerre apoſtropher un cheval, que de voir un Berger s'entretenir avec ſon chien, ou avec ſes

moutons. Est-on choqué dans sa
la Tragedie du Cid de voir
Don Diegue qui s'adresse à sonn
épée, en lui disant.

Et toy de mes exploits glorieux x
instrument, &c.

Ne s'adresse t-on pas tous
les jours aux Forests, aux Ro--
chers, aux Fontaines.

Si M. B. avoit bien lû la
seconde partie des reflexions
de M. de la M. peut-être n'au--
roit il pas autorisé ces endroits
avec tant de confiance; il au--
roit appris qu'il ne faut pas
confondre des discours fi--

Seconde part. des reflex. p. 132.

gurés & allegoriques avec des discours serieux & naïfs, la difference est grande, &c.

Ulisse dans son discours à Achille en lui offrant les presents d'Agamemnon repete mot pour mot 3. longues pages qu'on vient de lire un instant auparavant.

L'Apologiste seroit ici de l'avis de M. de la M. & il retrancheroit cette repetition s'il étoit le maître de retrancher quelque chose à Homere ; ce n'est pas que cette repetition toute longue qu'elle est ne puisse être trés bien excusée, par la raison

de l'ancien usage. Il a la pre-
caution de nous informer que
cette repetition qui est de 34.
vers dans le Grec en est une
de 3. pages dans le François.

Il a de plus la generosité de
faire un sacrifice à la severité
de M. de la M. qui ne peut
souffrir que lors qu'Achile re-
fuse avec hauteur les presents
d'Agamemnon, ce Heros s'é-
gare dans la disgression qu'il
fait des particularités de la
Ville de Thebes. Iliade liv. 9.

Phenix dans sa harangue à
Achille, rappellant dans le neu-

viéme

viéme Livre à ce furieux les ſoins qu'il avoit pris de luy pendant ſon enfance, luy dit entre autres belles choſes. *Lorſque je vous preſentois la coupe pleine de vin, vous en avez laiſſé répandre une partie ſur mon ſein & ſur mes vêtemens.*

M. de la M. avoit accuſé d'omiſſion M^c. D. en cet endroit, & il y avoit ſuppléé en traduiſant ainſi : *Combien de fois avez-vous vomi dans mon ſein, comme il arrive aux enfans de vomir ſur leurs nourrices.*

M. B. s'éleve fort contre la baſſeſſe de cette expreſſion,

vomir; le verbe Grec n'offrant en soy aucune idée dégoûtante.

On passe volontiers à M. B. l'apologie de ce mot, mais il n'en est pas moins vray que la circonstance est basse en Grec, en Latin, & en toute Langue, ce qui suffit. De plus, M de la M. convient qu'il falloit mettre, *rejetté le vin que je vous donnois.*

Phenix & N stor sont repris d'être d'importuns Conteurs, ce dernier sur tout en est à charge au Lecteur judicieux, de sorte qu'on ne sçait ce qui

bleſſe le plus dans le diſcours de ce pretendu Sage, ou l'envie demeſurée de parler, ou la vanité, ou l'imprudence.

L'Apologiſte n'y donne pas ſon conſentement : *Deffendre à un Vieillard d'être long dans ſes recits, de raconter pluſieurs fois la même hiſtoire & de parler ſans meſure du paſſé, c'eſt luy deffendre d'être Vieillard.* Aprés tout Homere fait connoître par là qu'il ſçavoit peindre d'aprés la nature les mœurs, & qu'il avoit de plus une fecondité admirable pour allonger ſes diſcours aux dépens même

des circonſtances les plus étrangeres à ſa matiere.

Qui le croiroit ! il y a plus de deux cens *comparaiſons* dans l'Iliade, elles ont neanmoins toutes leur prix ſans aucune abondance vicieuſe ; celles entre-autres qu'attaque M. de la M. ſont les plus eſtimées, la comparaiſon des jambes de Menelas avec l'yvoire teinte en pourpre eſt juſtifiée avec un Commentaire auſſi long que la comparaiſon même.

La comparaiſon d'Ajax *à un âne que des enfans chaſſent d'un bled, & non pas d'un pré, à*

coups de bâtons, fait un fond de Tableau charmant.

Quelque envie qu'ait M. B. de justifier Homere sur les défauts qu'on luy objecte, il est toutefois comme forcé d'en avoüer quelques uns. Il auroit bien voulu, par exemple, sauver l'honneur d'Hector en rendant sa fuite heroïque; mais le défaut étoit si sensible qu'à moins d'être Idolâtre d'Homere, il ne pouvoit n'en être pas blessé. Il passe donc condamnation sur cet endroit, avec cette clause cependant, qu'il est persuadé que si Ho-

mere revenoit au monde, il apporteroit de bonnes raisons ausquelles les Modernes seroient obligez de souscrire. Car on ne doit pas présumer qu'un Poëte plein d'esprit, de raison & de bon sens en ait manqué dans l'endroit le plus remarquable & le plus essentiel de son Poëme.

Je n'entreray pas dans un plus long détail sur le reste de l'Apologie, je remets au mois prochain de continuer mon examen. Je me propose sur tout de m'étendre particulierement sur le nouveau systê-

me *du Bouclier d Achille* & nous verrons si le dernier Apologiste a imaginé quelque nouveau secret pour ranimer, faire agir, danser, & parler toutes les figures de l'Ouvrage merveilleux de Vulcain.

Cette matiere est si amusante, Monsieur, & en même tems si interessante, que je vous prie de me permettre de vous faire part d'un nouveau genre de divertissement dont elle a regalé le Public. Si tout ce qu'il y a d'honnêtes gens qui vont aux spectacles en France n'avoit pas veu la def-

fense d'Homere dans les mains d'Arlequin à la Foire S. Laurent, je n'aurois pas l'indiscretion de vous donner, comme je vais le faire, une Scene dont les deux partis pourront rire ou se fâcher au gré de la passion qu'ils ont à deffendre ou à combattre cette grande cause. Quoyqu'il en puisse estre, je suis Mercure, & je vais à bon compte faire mon employ.

SCENE D'ARLEQUIN, Deffenseur d'Homere.

Voicy la situation. Monsieur Grognardin, Bailly d'un Village de Provence, voisin d'Italie, garde étroitement sa fille Angelique. Leandre qui en est amoureux a interessé Arlequin dans ses affaires, qui d'intelligence avec Scaramouche a concerté cent fourberies pour tromper le pere & favoriser les desseins de l'Amant. Enfin Arlequin deguisé en Sçavant, introduit Leandre auprés

de l'objet de ſon amour, ainſi qu'on le verra dans la Scene qui ſuit.

GROGNARDIN,
ſur l'Air, *Reveillez-vous Belle* . .

Tandis que je n'ay rien à faire
Je veux contenter mon courroux . . . .
Angelique Angelique.
Elle ſera comme ſa mere,
J'en eûs helas pour mes verroux.
Angelique arrive.
Air, *diray-je mon, &c.*
C'a, reprenons noſtre procés . . .

Mais quel Corbeau me consi-
dere?

*Il apperçoit Arlequin en Sça-
vant.*

ARLEQUIN.

On me nomme Bouqui-
nides
Je suis le soûteneur d'Homere.
Je suis sçavant jusques aux
dents,
Plus de vingt plats en sont
garents.

GROGNARDIN.

A la Cantonade . . . Colin fer-
mez la cuisine.

A Arlequin . . . . eh bien! qui
vous amene icy?

ARLEQUIN.

Air *du Charivary.*

A l'inſtar de Dom Quichote
Je cours les champs.
Pour la beauté d'Ariſtote
Je bats les gens.
Je fais dire aux paſſans ſuſpects
Vivent les Grecs.

Arlequin fait chanter au Bailly & à ſa fille, vivent les Grecs

Air, *Non je ne feray pas ce qu'on veut que je faſſe.*

Le Parnaſſe eſt troublé par des guerres cruelles,

Dans le ſein des caffez, dans le
fonds des ruelles,
Colets contre colets, rimeurs
contre rimeurs
Combattent follement pour le
choix des Auteurs.
Air, *oh! oh! tourelouribo.*
On veut de ſes droits priver
Homere
Oh! oh! tourelouribo...

GROGNARDIN.

Air, *au Cap de bonne eſperance.*
Il faudroit ſans plaidoirie
Accommoder ce Procés...

ARLEQUIN.

Quel conſeil! quelle infamie!
O tempora! ô mores!

Un Bailly proposer un accommodement!

GROGNARDIN.

Vostre Homere a t-il des Titres?
Que ne prend-il des Arbitres?

ARLEQUIN.

Comment ventrebleu! mettre Homere en arbitrage!

Apprenez que les Sçavans
Sont pis que des bas Normans.

Ils veulent estre Juges & Parties.

Taytay Parasitos, Gueullardez, Tapemodernes
Apportez moy ma Bibliotheque

Scaramouche ſuivi de trois Fourbes deguiſez en Pedans, apportent deux cabinets de Livres, ornez de deux groſſes inſcriptions. A l'un on lit ANCIENS, & à l'autre MODERNES. Les Fourbes chantent en arrivant.

Faiſons dire aux paſſans ſuſpects vivent les Grecs.

Arlequin fait repêter au Bailly & à ſa fille en chœur *vivent les Grecs.*

GROGNARDIN.

Air, *A dieu panier.*

Quoy toûjours ils ſont où

vous estes?

ARLEQUIN.

Je les porte par tous che-
mins.

Que deviendrois-je sans mes livres?

Ostez aux Sçavans leurs bou-
quins

A Dieu panier vendanges sont
faites.

GROGNARDIN.

Mais pourquoy dans deux
cabinets

Mettre vos livres?

ARLEQUIN.

Le benais!

Là, nos Auteurs de baliver-
nes

Il montre le cabinet des Moder-
nes.

Sont à part.

GROGNARDIN.

Pourquoy cela?

ARLEQUIN.

Bon!
Avec ces gredins de Moder-
nes
Irois-je encanailler Platon?

A Angelique, Air, *Tu croyois en aimant Colette.*

Ouvrez cecy. J'ay là ma
chere
Un livre qui va vous tenter..

Angelique ouvre le cabinet des Modernes, & y trouve Leandre

qui luy donne un livre pour feindre de lire.

Je ſuis bien ſûr qu'il va vous ſu plaire,
Oh ! que vous l'allez feüilleter ! !

GROGNARDIN.

Air, *Flon Flon.*

Voyons . . .

ARLEQUIN *le retenant.*

Laiſſez aux femmes
Ces ouvrages abjets,
Pour le plaiſir des Dames
Ces Modernes ſont faits, Flon Flon, &c.

Air, *Vous m'entendez bien.*

Tenez. *Il mene le Bailly au cabinet des Anciens.*

Flairez ce cabinet,
Sentez vous le Grec? quel fumet!
J'ay dans cette boutique...

GROGNARDIN.

Eh! bien?

ARLEQUIN.

Deux muids de Sel Attique
Salez vous y bien.

GROGNARDIN.

Air, *L'autre jour ma Cloris.*

Le Grec fait vostre ébat...

ARLEQUIN.

Oüy, ma femme & ma fille,
Oüy, tout jusqu'à mon chat,
Chante dans ma famille,
Charmant Grec, mes amours,

Je t'aimeray toûjours.

Allons, Chorus : Charmant
Grec, &c..... *Scaramouche &c*
les Fourbes chantent en chœur avec
Arlequin, qui se met à genoux
& dit d'un air extasié sur l'Air

Reveillez-vous.

Chers Anciens, vostre lecture
Fait le charme de mes ennuis.
Je vous aime autant, je le jure
Que si je vous avois traduits.

Arlequin fait repeter vers à
vers ce Couplet au Bailly avec
mille jeux de Theâtre, toûjours à
genoux, ainsi que les quatre faux
Sçavans. Il jette le chapeau du
Bailly, en lui disant : Commenu

Coquin, vous n'ôterez pas vô-
tre chapeau quand on parle
des Anciens.

Air, *Reveillez-vous.*

De l'Iliade qu'on revere
Donnez le Livre merveilleux...

Scaramouche tire du Cabinet des Anciens une petite cassette vernissée en rouge & dorée qu'il porte à genoux à Arlequin, qui avec bien des ceremonies comiques en tire un Homere couvert d'un vieux parchemin dechiré & gras qu'il embrasse tendrement en s'écriant cent fois.

Quel plaisir d'embrasser Ho-
mere!

GROGNARDIN *à parler*

Je croy qu'il en eſt amoureux.

Arlequin fait baiſer Homere à Scaramouche & enſuite au Bailly, qui luy dit comme Henriette des Femmes Sçavantes :

Excuſez-moy, Monſieur, je ne ſçay pas le Grec.

Arlequin le perſecute encore & luy dit enfin : Allons, baiſez-moy Homere en godinette.

GROGNARDIN.

Air *de Joconde.*

Quel Auteur l'attache ?

Regardant ſa fille occupée à parler bas avec Leandre.

ARLEQUIN *le retenant.*

Tout doux,
Il n'eſt fait que pour elle ?
Ce Livre n'eſt pas bon pour vous...

GROGNARDIN *ricanant.*
C'eſt quelque bagatelle.

ARLEQUIN *extaſié.*
Mais ?

GROGNARDIN.
Mais ?

ARLEQUIN.
Que Seneque eſt doux & mignon
Dans ſes Oeuvres galantes !
Les Oraiſons de Ciceron
Sont bien édifiantes !

Air, *Quand le peril est agréable.*

Helas !

GROGNARDIN.

Peste ! quel soupir tendre !
Ma fille lit quelque Roman...

ARLEQUIN.

Elle le prendra sûrement
Par où l'on doit le prendre.

Air, *Mon mary est à la taverne.*

Voulez-vous apprendre les causes
De la corruption du Goût,
C'est que sans trop peser les doses
On met de l'épice par tout,
Sans sel pourtant on sçait écrire

écrire . . .

GROGNARDIN *le consideraut.*

Tala lerira, le drôle entre en delire. . .

Arlequin entre insensiblement en fureur; elle redouble & il s'écrie avec transport.

Sçavans courez aux armes.

Aux armes camarades

L'ennemy n'est pas loin

Il prend son Caffé. . .

Voicy deux Abbez qui viennent

Allons, armons-nous. .

GROGNARDIN *effrayé.*

Est ce un mouvement de bile...

Jean Gilles, Gilles joly Jean.

ARLEQUIN *furieux.*

Tost le Bouclier d'Achille,

Jean Gilles, Gilles joly Gilles, a

Gilles joly Jean,

Joly Jean, Jean Gilles, Gilles...

joly Jean.

Air, *Lere là, lere lanla.*

Comment petit Outre cuide.....

Il se jette sur le Bailly.

GROGNARDIN.

Ouf. Il me prend pour quel--l

qu'Abbé...

ARLEQUIN.

Vous osez marcher contr'--

Homere...
Monſieur l'Abbé où allez-
vous ?
Vous allez vous caſſer le cou...
Air, *Robin tureluré.*
Quoy tu me fais un défi ?
C'a tentons en l'aventure..
Eh ! bien dans un mois d'ici
turelure,
Je t'attens dans le Mercure,
Robin turelure lure.

GROGNARDIN.

Air, *je ſuis Magdelon Friquet.*
Qu'avez vous ? quelle vapeur ?

ARLEQUIN *redoublant ſon enthouſiame.*

Quoy donc, contre Homere

on caquete ?

GROGNARDIN.

Moderez cette fureur .

ARLEQUIN

J'ay l'accés d'un Commentateur.

Si je mets la plume à la main
Je perceray quelque Poëte. . .

GROGNARDIN *à part.*

Que ce Sçavant est mutin !

A Arlequin. . . Quoy c'est donc un grand forfait
Quand contre Homere l'on caquete.

ARLEQUIN *essoufflé.*

Je suis . . Je suis . .
Je suis Magdelon Friquet,

Et je me mocque du caquet.

GROGNARDIN *regardant sa fille.*

Air, *Lanturlu.*

Morbleu, sa lecture
Dure trop longtemps,
Elle a l'encolure
D'aimer les Romans.

Il approche malgré les efforts d'Arlequin, Scaramouche, & des autres Fourbes, & apperçoit Leandre dans le Cabinet des Modernes.

Que vois-je? oh! les fourbes!

ARLEQUIN *s'enfuyant avec les autres.*

C'est un Livre deffendu,

Lanturlu, lanturlu.

Je ne ſçay, Monſieur, aprés les bouffonneries que vous venez de lire, comment vous annoncer l'ouvrage que je vais vous preſenter. J'ay eû juſqu'à preſent ſi peu d'occaſion de faire entrer de pareils raiſonnemens dans mon Livre, que la grandeur de mon entrepriſe m'étonne. D'ailleurs je tremble qu'on ne me reproche de faire un mélange criminel du profane & du ſacré, quoyque de ma vie je n'en aye eû l'intention. Il ne m'eſt

cependant pas possible de vous parler de choses saintes, qu'avant, ou qu'aprés vous avoir entretenu de choses qui ne le sont pas. J'ay ce mois cy une trop belle occasion de le faire pour y manquer. Ainsi je vous prie de détacher cet article du Mercure & de le lire comme s'il n'y étoit environné de rien.

Le 25. de ce mois jour de Saint Louis, Messieurs de l'Academie Françoise s'assemblerent dans la Chapelle du Louvre pour celebrer la Feste du Saint Roy; il y eût une Messe

basse pendant laquelle on chanta un Motet de la composition du Sieur Du Bousset, ensuite le Panegyrique fut prononcé par Monsieur l'Abbé Bion, Orateur connu dans le monde par des actions celebres, telles que le Panegyrique de Saint François Xavier chez les R. P. Jesuites; celuy de Saint Gaëtan chez les R. P. Theatins; celui de Saint Paul chez les R. P. Barnabites; celui de Saint François de Paul, chez les R. P. Minimes.

Il prit pour texte les paroles du Pseaume 24. *Ad te levavi*

animam

animam meam Deus meus in te confido, non erubescam.

Seigneur j'ay élevé mon ame vers vous; oüy mon Dieu, je mets en vous toute ma confiance, & je n'en rougiray point.

Ce texte ne paroist pas brillant, mais il est d'une grande convenance au sujet, puisque Saint Louis s'appliqua luy même ces paroles du Roy Prophête, dans le tems de son Sacre, action dont l'Orateur fait le fond de son Exorde.

Il commence par une courte exposition de la misere des

Rois, c'eſt à dire des obſtacles
qu'ils ont à vaincre pour leur
ſalut, les beſoins qu'ils ont
de ſe menager le ſecours de
Dieu par une ſage confiance.
C'eſt, ajoûta-t-il, *ce que fit dés l'âge le plus tendre le Saint Roy dont nous honorons la memoire*; il amene la ceremonie du Sacre, dont il tire le trait qui ſuit. *Grand-Dieu, le croiroit-on, il eſt à la vûë d'une Cour des plus ſuperbes raſſemblée pour l'élever au Trône, & parmy tout ce faſte il n'eſt occupé que des malheurs de ſa condition, on luy met le Sceptre en main & le Diadême*

au front, signes augustes de l'au-
torité dont il commence à joüir,
& dans ce pompeux appareil, il
ne songe qu'à l'usage qu'il doit fai-
re de sa puissance, & plus encore
au terrible compte qu'il faudra
rendre un jour au Souverain Ju-
ge; tous les grands d'un puissant
Empire sont à ses pieds qui luy
jurent obéïssance, & au milieu
de ces hommages, il n'est frappé
que du serment qu'il vient lui-
même de prononcer entre les mains
du Pontife du Dieu Vivant; En-
core une fois le croiroit-on d'un
Prince à peine sorti de l'enfance,
si l'on ne sçavoit ce que peut la

grace de J. C. dans un cœur qu'elle
previent. L'Orateur continuë ;
mais sans insister davantage sur
cette premiere action du jeune Loüis
que je regarde & que je pose com-
me le principe & le fondement
de sa sainteté, voyons seulement,
si par la suite il eût lieu d'en rou-
gir, & connoissons aujourd'huy
ce qu'est un Souverain qui espere
en Dieu & que Dieu soutient,
ou plûtôt que ceux là le connoissent
qui veulent que l'Evangile soit
un obstacle à la gloire des Princes,
d'un costé par la droiture & la
moderation qu'il exige ; de l'autre
par les sentimens modestes & les

pratiques humiliantes qu'il pres-
crit : idée chimerique & detes-
table que l'exemple de Saint Louis
doit confondre, puisque dans un
Regne des plus glorieux, il con-
serva toûjours la fidelité d'un
Chrêtien aussi bien que la majesté
d'un Roy dans les plus profonds
abaissemens.

Le dessein du Discours ainsi exposé, l'Orateur finit son Exorde par un trait à Messieurs de l'Académie Françoise, il y rend hommage à ces hommes illustres & s'humilie luy-même à la vûe de son sujet, sans que sa modestie luy fasse rien per-

dre de la dignité d'un Mini--i
ſtre Evangelique.

Plan general du Diſcours.

Il s'agiſſoit dans la premiere
partie de combattre l'erreur
de ces faux politiques qui veu--
lent que la droiture & la mo--
deration Evangeliques, com--
mettent l'autorité Royale en
expoſant les Souverains aux
entrepriſes étrangeres ou do--
meſtiques; pour cela l'Orateur
expoſe cette droiture & cette
moderation pouſſées au plus
haut point dans Saint Louis,

& cependant Saint Louis par ces vertus mêmes devenu les délices de ſon peuple & l'arbitre des Puiſſances voiſines.

Dans la ſeconde partie, il s'agiſſoit de détruire l'erreur de ſes politiques prophanes qui veulent que la Majeſté Royale ſoit incompatible avec l'humilité chrétienne. L'Orateur fait voir dans Saint Louis l'humilité chrêtienne pouſſée à ſon plus haut degré, & cependant Saint Louis le plus reſpecté Monarque qui fut peut-être jamais.

Plan particulier du Discours.

Dans la premiere partie l'Orateur considere Saint Louis dans le gouvernement interieur de ses Etats, & dans sa conduite avec les étrangers. Par rapport au premier objet, l'Orateur montre la fidelité du S. Roy, par tout ce qu'il fit pour détruire les désordres qui regnoient alors, sçavoir l'heresie, l'usure, la preuve par le duel, les guerres intestines, le blasphême, la mauvaise administration des Magistrats, les

excés du Clergé. Par rapport au ſecond objet, la même fidelité du Saint Roy eſt prouvée, par ſon attention genereuſe à calmer chez ſes ennemis même des troubles dont il eût pû profiter, par les ceſſions qu'il fit de droits conſiderables, ſoit pour le repos de ſon peuple, ſoit pour celuy de ſa conſcience. On juge bien que dans tout ce détail, l'Orateur ne manque pas d'oppoſer à la fidelité de Saint Louis, les détours iniques de la politique humaine.

La ſeconde partie ne fut qu'un détail conduit avec gra-

dation, des abaissements de S. Louis. Et l'attention de l'Orateur ne parut autre, que de sauver la Majesté assiegée par ces mêmes abaissements.

Le premier que cite l'Orateur, c'est le nom modeste que S. Louis affectoit avec complaisance, dans toutes les occasions où l'autorité souveraine n'étoit point interessée, rejettant le titre de Roy, pour ne prendre que la qualité de Louis de Poissy, parce que c'estoit le lieu où il avoit reçû le Baptême. L'Orateur parla ensuite de cette familiarité du Saint Roy

avec ſon peuple dans les Audiances publiques qu'il donnoit regulierement deux fois la ſemaine le plus ſouvent dans ſes Jardins, aſſis au pied d'un arbre, puis il le conſidera dans ſes exercices de Religion, aprés cela il le montra dans les Hôpitaux & dans ſes Armées rendant les plus bas offices aux derniers de ſes ſujets; enfin il finit par cet abaiſſement que Dieu luy ſuſcita, c'eſt-à-dire par ſa captivité chez les Sarazins, & montra que la Majeſté Royale loin d'en avoir été flêtrie, n'avoit jamais paru

avec plus d'éclat, parce que ces rigoureuſes épreuves dont Dieu honora ſes vertus n'ayant pû ébranler ſa confiance, il eût la gloire de ſe rendre ſuperieur à elles. Ce qu'on a dit ſuffit pour donner une idée generale du Diſcours & l'on ne ſe propoſe pas plus dans un extrait, nous y ajouterons neanmoins quelques nouveaux diſjoints, qui quoyque tirez de leur place & privez de leurs preparations, ne laiſſeront pas de ſe faire ſentir. Par exemple dans la premiere partie, à propos de l'Ordonnance de ſaint

Louis contre les Juifs, l'Orateur adresse ainsi la parole à Dieu. *Grand Dieu, pouviez vous nous faire un crime de l'horreur naturelle que nous avons pour cette race perverse, meurtriere de vostre fils, & quand elle n'auroit pas contre elle ce monstrueux attentat, ne meriteroit-elle pas toute nostre execration, par ce seul art quelle a introduite de mettre à profit les besoins des hommes; art funeste sur lequel les Chrêtiens mêmes n'ont que trop encheri, & qui malgré les soins de nostre auguste Monarque, fait aujourd'huy tout le malheur de cet Empire.*

Autre exemple, à propos de la dissolution du siecle de saint Louis, l'Orateur s'adresse à Dieu & dit : *Seigneur, si j'osois vous interroger, pourquoy avez vous permis qu'un si bon Prince se soit trouvé dans un siecle aussi corrompu, & quel bien n'eût-il pas fait au milieu d'un peuple moins dereglé ? je me trompe, Messieurs, c'est dans ces siecles corrompus que les bons Princes doivent naître, & sans remonter bien haut, quel eût été le sort de cet Empire, si dans la licence de ces derniers tems, Dieu n'eût susci-té le religieux Monarque qui*

nous gouverne ; Pardonnez, Messieurs, ce seul mot que je n'ay pû refuser à l'occasion, & ne craignez point que cedant à mon zele, j'entreprenne icy l'éloge d'un Prince dont toute la gloire vous est confiée & qu'il n'appartient qu'à vous de celebrer dignement.

Autre exemple, à propos de ce que fit saint Louis pour rétablir l'ordre dans l'administration de la justice. L'Orateur apostrophe ainsi la France.

Non, heureuse France, ce n'est plus le temps de brigandage où les charges ne s'achetant qu'avec le

droit cruel de se dédommager à son gré, ceux mêmes qui devoient te proteger, te mettoient au pillage: regarde les emplois qui se donnent le plus souvent gratuitement & toûjours à des hommes dont le Prince luy-même a éprouvé le desinteressement & la capacité. Des Commissaires qui informent par tout de la conduite des Juges prevaricateurs qu'on force à restituer & qu'on depose: regarde & benis à jamais un Monarque dont l'exemple, &c.

Autre exemple: dans la seconde partie, à propos de ces Audiances publiques que saint

Louis donnoit à ses sujets, l'Orateur dit. *Est ce sa magnificence qu'on honore; quand vêtû peut-estre plus simplement que ceux qui l'abordent pour luy demander grace, il ne se sert des Gardes qui l'accompagnent & que son rang exige, que pour faciliter l'accés aux suppliants quand il se dépouille luy même de sa grandeur & previent avec bonté un malheureux tremblant? voyez cependant ce malheureux que la crainte abandonne & que la veneration saisit, qui se rassûre sans oser davantage, toûjours interdit & d'autant plus qu'il croit voir*

son Souverain se rabaisser pour vous luy ; car voila, &c.

Autre exemple, dans la même partie.

Aprés un détail pathetique des abaissemens volontaires de S. Louis, tels que d'aller dans les Hospitaux servir des infirmes, d'appeller des pauvres à sa table & de les associer aux Grands qui l'environnent ; tels que de servir ses soldats malades & de leur donner la sepulture aprés des batailles. L'Orateur aprés tout ce détail s'écrie; *Grand Dieu, est ce un Roy que je lo ë, & où trouver icy la Majesté? Messieurs, reconnoissez-là à tant*

de malheureux qui le benissent, encore plus à tant de courtisans qui l'imitent ; quelle pompe pour un Roy Chrêtien ? des miserables que le Prince visite & qui se reprochent d'estre moins humilié que luy, qui auparavant impatients, fâcheux, trouvent en le voyant leur état heureux, plus consolez par l'admirationqu'il leur laisse que par les assistances qu'il leur rend. Ce n'est pas tout, des Grands que la molesse & la vanité ont endurci pour le pauvre, se rabaisser cependant devant luy sur l'exemple seul de leur Souverain, & dans un Hopîtal des-

cendre à des Ministeres qu'ils ne se pouvoient envisager sans horreur. Je vous en fais juges vous-mêmes, politiques mondains, fut-il jamais Roy plus respecté?

C'est ainsi que l'Orateur conclut aprés avoir justifié tous les faits qui composent l'Historique de la seconde partie. *Que vous dirai je donc? c'est ainsi dans la Religion d'un Dieu crucifié, que ce qu'il y a de plus vil en apparence, est vrayement grand, & au-dessus de ce que le monde a de plus grand; c'est ainsi parmy des Chrétiens, qu'un Roy, que l'humilité distingue, ne sçauroit manquer d'être respecté, &*

plus respecté mille fois qu'un Prince superbe qui n'a que le faste pour majesté.

On ne doute pas que Messieurs de l'Académie n'ayent adopté ce Discours pour en faire part au Public dans leur Recueil; il a singulierement le merite de la nouveauté, & ce merite est grand dans un sujet que tant d'Orateurs ont traité. Qui ne seroit tenté de croire qu'on a épuisé toutes les combinaisons de ce sujet, mais rien n'est jamais épuisé pour un genie original. L'Histoire de saint Loüis est la matiere commune de ses Panegyristes, & elle ne

peut varier pour eux, mais ce
fonds historique même qui ne
peut varier essentiellement,
prendra à l'infini des formes
neuves, manié par des hom-
mes de genie; ils sont rares, ces
hommes de genie, & je n'ac-
corderay pas ce titre à ces Ora-
teurs Evangeliques dont tout
l'art est de couvrir d'expres-
sions neuves les larcins qu'ils
ont faits à un homme illustre,
quand je reconnois dans un
Sermon le plan general, la
distribution & l'ordre d'un
Sermon anterieur, je ne me
persuade pas aisément qu'une

ressemblance si marquée soit un jeu du sort, il n'y a qu'à lire tous les Orateurs dont les Sermons ont esté imprimez depuis un demy siecle, on les verra presque tous s'entresuivre sur les mêmes sujets d'une maniere si marquée, que si l'on ne suppose pas un commerce fort familier entr'eux ; j'ay peine à concevoir comment le hazard a pû faire tant & de si grands miracles de ressemblance dans leurs Ouvrages.

Le même jour la distribution des Prix se fit selon la maniere accoûtumée. M. Roy

connu avec distinction dans le
monde par son esprit & par le
merite de ses Ouvrages, y fut
couronné deux fois; il en rem-
porta le prix de l'Eloquence &
celuy de la Poësie, ce qui ne
s'estoit encore jamais veu.
Nous reprendrons avec vôtre
permission cet article un peu
plus loin.

Le soir il y eût grande illumi-
nation & un concert magnifi-
que à l'honneur du Roy, dans
le Jardin des Tuilleries.

Il me prend subitement une
saillie d'érudition que je vous
prie

prié de ne pas refuser. ce n'est pas sur le Bouquet que je vous que je vous presente à lire que je veux raisonner, mais sur le portrait dont j'est suiuy.

Bouquet De M.r D. M. a Madame V. Enuoy

En vain on cherche dans sa fete dequoy faire a lise un bouquet peut on luy donner pour sa fete Rien de plus beau que son Portrait

R.

Portrait de Mad.e V.

Lisette a le coeur comme Astrée
Sur le moule de Cytherée
Le ciel fit sa taille et son air
Et ce qui part de son Genie
Se ressent du sel de la mer
dont cette Deesse est Sortie.

La Querelle des Anciens
et des Modernes fait un Va
carme enragé dans la Re-
publique des lettres. je ne sçay
pas encore bien pourquoy
quoique tous les incidens
de ce procez m'ayent passé
par les mains, mais je vous

Repons Monsieur que l'Au-
teur du Portrait que vous Ve-
nez de lire est un franc Moder
ne, homme d'Esprit, plein de
bon sens, et qu'il a toutes les
qualitez requises pour la Socie
te, cependant on peut luy
reprocher qu'il doit aux An-
ciens qu'il n'a jamais lus, et
je jure, la pensee en vers de
Moysans de Brieux, est tres
belle, et digne des Anciens

Lusus que, Sales que
Sed lectos pelago, quo Venus
orta Sales.

Cette pensee qui est asse-
rement tres belle, est aussi tres
Ancienne; puis quelle est de
Suze cent ans, Etant de Plu-
tarque qui pourroit bien -
l'avoir tirée de plus loin. -
Cest dans sa Comparaison
d'Aristophane et de Menan
dre en ces termes .... je laisse
le Grec, quoy que jen Scache
assez pour le lire, et quelque
fois pour l'Entendre ... les
Comedies de Menandre, dit-
il, tiennent d'un sel naturel
et Divin, comme venu de cette
mer ou naquit Venus, le premier
que je Scache qui depuis Plutar-

que l'ait Employé sans luy en
faire honneur, ces Politien, let-
tre 6. liu. 3 Ecritte suiuant —.
toutes les apparences au mois
de juillet 1485. Acer illi fermo
et grauis, dit il, en parlant de
Laurens de Medicis, & cum
res postulat, salibus scatens, sed
ex illo mari collectis ex quo Venus
est orta. Daniel Heinsius, qui
comme Politien, ne manquoit
pas de lauoir lue dans Plutar
que, a dit dans sa dissertation
touchant Plaute, et Terence.
Qui quidem joci in hoc Afro nisi
Lælio ea potius, ac Scipioni tri-
buendos putes, & Menandro, si

Si jugeoit Horatii et Anti
quorum sequimur, ex eodem sale
e quo nata Venus est, depromti
videntur. Jacques Moisant S.r
de Brieux, cest ainsi qu'il se
nommoit, est venu Ensuite et
Enfin M.r Menage en cet Endroit
de son Epigramme Greeque
a Mons.r Colbert, touchant le
Pere de l'illustre Madame
Dacier... Autre citation Grec.
que, que je supprime, et quon
pourroit ainsi traduire,

Omnia quae Scribit sale tin
gere doctus: at illo
Ex mendis tecto, queis Venus
orta sale.

Victorius dediant au Cardi
nal Charles Borromée le de
rence de Faërnus, auoit dit en
1565 Citant Plutarque tout
au long: Affirmat Plutarchus
Aristophanis sales cum amari
et asperi sint, vim quandam
Exulcerandi, mordendi que habere:
Contra autem Menandri sales, ita
lepidos ac venustos esse, ut ex illo
ipso mari, vnde venus orta est
nati esse videantur. Quelque
belle, et fine au reste que soit cet
te pensee, vsee aujourdhuy
comme elle est, on n'oseroit plus
la reprocher. J'ay pillé ces sauan
tes remarques, quelque part

Sans doute, mais Vous ne me
tes pas moins obligé de la pei-
ne que jay prise de les piller
pour Vous en faire part; au
Reste jay eu mes raisons pour
le faire, et celle cy me dis-
pense des autres. Jay Voulu
Vous prouuer que les Moder-
nes se rencontroient souuent,
et Sans peine auec les Anciens,
Sans les Auoir lû. jl est cepen-
dant bon a tout le monde, &
necessaire a quelques uns de
les lire. Changeons maintenant
S'jl Vous plait, de matiere &
d'objets. jl y a Six mois que le
procez d'Homere nous occu-

pe, je n'en ay pas été fâché,
mais je vous proteste que je ne
vous en parleray plus, sitôt
que j'auray fait passer le nou
veau Bouclier D'Achille en re-
uüë. En attendant suiuez moy
si le Cœur vous en dit.

Je croy monsieur, qu'il n'y
auroit rien de plus touchant
pour vous dans tout ce volume
que je vous addresse, que la fu-
neste nouuelle que je vais
vous conter.

Il y a long temps que j'ay
ouï dire, et je n'ay jamais re-
çû cela comme Article de foy,
qu'il est beau de mourir pour

ce qu'on aime: je ne doute pas
que vous n'ayez été sur ce point
aussi incredule que moy, et que
vous n'ayez traitté de pure vi
sion de la part d'Ouide la Fa-
ble du malheureux Iphis qui se
pendit pour l'ingrate Anaxa-
relte, que les Dieux, qui n'ay-
moient pas les Cruelles, meta-
morphoserent en rocher pour
la punir de sa Cruauté. Vous
pouuez meme auoir appris l'A-
uanture d'vn Caualier Francois
qui au dernier Siege de l'Isle
voulant donner vne grande
preuue d'Amour a sa fiere
Maitresse qui se piquoit

trop long temps a son gré, de
douter de l'Excez d'une passion
dont il luy avoit fait mille
Serments, Tira pour rire son
Epée a ses yeux, s'en Blessa
plus qu'il ne Voulut, et en mou-
rut serieusement au bout de
quatre ou Cinq Jours. Celte
mort est Encore risible, mais
celle que Vous allez lire ne l'est
pas. En Voicy l'histoire.

Un jeune habitant de la Vil
le de Bourges Epris d'une forte
passion pour une personne qui
n'en Valloit pas la peine S'E-
tant sur la Parolle de ses Pa
rents, flatté d'en Estre bientot

l'heureux et legitime posses
seur, s'estoit enfin souffler
l'vn beau jour par les soins
d'vn Rival aimé. allarmé
de cette affreuse nouvelle-
il courut au logis de son in-
fidele Maitresse, il employe
tous les termes que la douleur
peut luy mettre a la Bouche
pour luy reprocher sa perfidie
l'ingrate l'ecoute avec vne
negligence qui l'Aspasine
la Rage s'Empare de ses sens
il brise les miroirs, il fracasse
vne partie des meubles, et en
jette l'autre par les fenêtres, en-
fin ne trouvant plus sur quoy

Exercer le Reste de son Courroux
il monte genereusement au
grenier, il attache a une
bonne solive une corde dont
il est sur, et y pend tant
que mort s'ensuit. l'histoire est
fraiche et vraye. Faites y vos
reflexions a votre aise Mon-
sieur et lisez les miennes. Ce
jeune homme estoit un fane-
sot, et si dans son desespoir, il
auoit consulté Mercure il luy
auroit bien appris ce qu'il auoit
a faire, et il n'auroit pas man-
qué de luy dire ces mots qui
sont a mon gré fort conso-
lants. Nous sommes tous deux

a peu pres dans le meme cas, cher
camarade d'infortune, et mal
heureuses victimes d'un cruel
amour, avec distinction pour-
tant que vous vivez a l'hymen
et que je n'y vise pas. une belle
Marianne d'qui j'étois l'per-
dument amoureux j'y a huit
jours, et qui m'avoit juré cent
fois de n'aymer que moy le reste
de sa vie, m'a fait une horrible
infidelité; j'ay surprise avec
un magot plus riche que moy; ce
rendez vous avec son nouvel A-
mant s'étoit mal apropos donné
dans ma maison ou je l'ay vûs
... C'est tout vous dire, et j'ay

a dans le monde cent mille exem-
ples de ce que jay Veu. Jay Entré
doucesment dans la Chambre
par le moyen d'une clef que je
portois dans ma poche precieuse-
ment, je n'ay Scandalisé ni mes
Voisins, ni mon Riual, ni ma mai-
tresse, au Contraire je les ay felicité
sur les douceurs de leur Union, et
je les ay mis doucement, dans le
parfait neglige ou ils Etoient, a
la porte de la rue, ou pour se retr-
rer ou ils jugeroient a propos, je
leur ay laissé la liberté de se seruir
d'un fiacre qui m'auoit amené
chez moy. Jay le meme soir soupé
auec mes amis, je leur ay Conte

Conté mon histoire avec la meil-
leure humeur du monde, et je suis
a louër, je ne croy pas a vous dire le
vray qu'il y ait grande presse a
qui m'aura. mais tel est mon heu-
reux temperament, et comme dit
fort bien Arlequin: Je suis.. je suis
Je suis magdelon Friquet &c.
Voila Monsieur ce que Mercure
luy auroit dit, et ce qu'assure-
ment Nous avions a luy repro-
cher tous deux de n'avoir pas-
fait. Mais cette avanture est
trop triste, et je sens que le recit
que je viens de vous en faire
m'affligeroit tout debon, si je
ne vous en contois vite une autre.

Mogré bleu de l'Amour ce petit
tracassier prend plaisir a Broüil-
ler tous les jours la moitié
du monde.

Dans une belle et grande
ville que vous ne connoissez
assurement pas si bien que moy,
soit dit sans vous offenser, deux
Dames jalouses chacune de
leurs maris et de leurs amants
ont depuis peu un procez qui
fait grand Bruit. l'une de
ces Dames vit il y a quelques
jours dans une nombreuse
assemblée sa rivale trop fiere
apparemment de la victoire
qu'elle remportoit sur elle, sa

S.

contenance orgueilleuse la
Decospera, elle luy dit des
injures, et des injures elle
passa aux voyes de faits;
enfin on les separa, je ne scay
si les maris, et les amants ont
pris party dans la querelle
de leurs dames, mais je scay
bien que l'affaire pend au plus
noble tribunal de France.
Voicy encore une Auanture
Monsieur, pour ce mois cy,
vous n'en aurez pas Dauantage.
Une jeune Dame de Paris
aussitot mariee que sortie du
Couuent fit il y a environ
quinze jours une partie de plai-

sir, dans la ville de Nantes ou
elle reside, auec des dames et
des Cavaliers de ses amis, son
mary meme en fut. Le Rendez
vous fut a l'hermitage, c'est vne
promenade a vn quart de lieuë
de la ville. Toute la Compagnie
assemblee, on imagina tout
ce qu'on put imaginer pour se
rejouïr, apres bien des amu-
semens differents et sur tout
apres auoir fait grande chere
l'Epoux de la Dame homme
jovial, s'auisa d'vn plaisant
moyen de diuertir les Conuiues.
il alla parler en Secret au
maitre de la maison en qui

il connoissoit de grands ta-
lens pour le dessein qu'il se
proposoit. il luy dit le Rolle-
qu'il devoit jouër, et le pria de
ne rien Epargner pour en sortir
a son honneur. cet hote est
un homme connu detout ce
qu'il y a de gens qui ont esté
en Bretagne. il a un fond
de belle humeur qui est ine-
puisable, il boit et mange-
plus que quatre autres, et fait
de son Estomach tout ce qu'il
veut. il a de plus un don de na
ture qui la fait surnommer
Ventriloque, c'est a dire qu'il
parle, si l'on peut Employer ce

terme du ventre : je m'explique, il semble quand il veut se servir de cette facon de parler qu'il roule ses paroles dans sa poictrine, et quelles en sortent comme si elles venoient de vingt pas loin des personnes qui sont aupres de luy, sans qu'on puisse s'imaginer que ce soit luy qui parle. Ce Mr. Ventriloque dis-je, fut instruit par le mary de la jeune Parisienne d'une partie des auantures des Dames de la Compagnie. Auec ses instructions il monta a la chambre ou Etoit l'assemblée, mais au lieu de suiure vn

Seul mot, il se mit en tete
aux depens de quelques
Historiettes qu'il sçavoit, par
ce que tout se fait, de decon
certer l'Epouse même de
celuy qui luy avoit fait sa
lecon. Et voicy comme il s'y
prit. il leur apprit a malle trois
ou quatre verres de vin, que la
jeune Dame s'entendit appel
ler. elle fut fort surprise, par
ce quelle ne voyoit d'aucun
costé dou pouvoit venir la
voix de celuy qui l'appelloit
Un moment apres le meme
son frappa ses oreilles, intri-
guée de plus en plus, elle cher-

che dans la maison, descend -
dans le jardin, et remonte a la
chambre toute essouflée, sans
auoir pu trouuer personne. a
la fin lasse de ce manege, elle
se met dans vne prodigieuse
colere. mais elle s'entend encor
appeller. Hé bien, dit elle qui
que tu sois qui m'appelle -
Ange, Diable, homme ou fem-
me, que me veux tu? alors
la meme voix lui recite -
plusieurs endroits de sa vie, -
elle l'accuse d'auoir eu vne in-
trigue au Couuent, elle sy -
perd, la frayeur s'empare de -

des sens, enfin elle auoüe en
tremblant qu'il est vray qu'on
capitaine suisse luy a fait la
mour, qu'elle y a repondu,
qu'elle l'a vû long temps et qu'
elle a en un mot compté de
l'Epouser, jusqu'au jour que
l'auarice de son pere la sacri
fie aux richesses de son Epoux
qui est temoin de cette belle
scene. le mary confus du recit
de ce petit detail qu'il ignoroit
demeure immobile, et jure
de se vanger du maitre du
Cabaret qui venoit de luy —
jouër ce vilain tour qu'il luy

gardoit depuis longtems; mais il s'en mocque, & je ne doute pas que vous ne vous en mocquiez aussi.

Je pense, Monsieur, que voila assez badiné sur les intrigues du temps, passons à present, s'il vous plaist, à quelque chose de plus serieux. Plusieurs Mariages de personnes de distinction s'offrent à propos à mes yeux, trouvez bon que je les presente aux vostres.

MARIAGES.

Jean-Joachim Roüault,

Aoust 1715.

Comte de Cayeu, Maître de Camp de Cavalerie, a épousé Mademoiselle de Pomponne le 25 Juin 1715. Il est fils de Claude Jean Baptiste Hyacinthe Joachin Rouault, Marquis de Gamaches, Lieutenant General des Armées du Roy, Seigneur & Gouverneur de saint Vallery sur Somme & du Païs & Rocq de Cayeu, &c. & de Loüise Magdelaine de Lomenie de Brienne, fille, petite fille & arriere petite fille de Secretaire d'Etat.

Je ne donneray point la Genealogie de la Maison de

Rouault qui est tres-connuë, & se trouve dans plusieurs Auteurs. Je diray seulement que cette Maison est si ancienne, que l'origine en est inconnuë: elle a paru en France avec éclat sous les Regnes de Charles V. & de Charles VI. Tristan Rouault épousa en 1376. Peronnelle, Vicomtesse de Thoüars, fille aînée de Loüis, Vicomte de Thoüars, & de Jeanne IIe. du nom, Comtesse de Dreux. Il fut un des plus grands Seigneurs du Royaume & tint le rang de Prince à la Cour & dans les Armées. Il

mourut sans posterité & fut
épouser à son frere André
Rouault Anne de Châteaubri-
briand, cadete des Ducs de
Bourgogne; & Peronnelle de
Thoüars donna par son Testa-
tament aux enfans d'André
Rouault ses neveux, la Terre
de Gamaches située en Picardie, que cette Maison possede
encore aujourd'huy. Le même
André Rouault rendit
grands services au Roy dans
guerre de Guïenne contre les
Anglois.

En l'année 1379. il fut fait
Gouverneur de Charles de Bea

vy, petit fils du Roy Jean. Joa-
thin Rouault, Seigneur de
Boismenard, de Gamaches,
Fronsac & Helicourt, Cheva-
lier de l'Ordre du Roy, grand
Ecuïer de France, Connêtable
de Guïenne & Marêchal de
France, deffendit la Ville de
Paris à la guerre du bien public
contre le Comte de Charollois,
& en fut fait Gouverneur en
1465. Il fut un des Seigneurs
qui deffendirent la Ville de
Beauvais en 1472. & en eût le
Gouvernement. Il acquit beau-
coup de gloire à la conqueste
de la Normandie en 1449. &

principalement à la prise des
Villes de S. James, de Beuvron,
Coutance, S. Lo, Carentan,
& de Caën, & à la Bataille de
Fourmigny. Il se signala aussi
à la conqueste de la Guïenne &
au siege qu'il fit de Castillon
en Perigort, où il défit le fa-
meux Talbot en 1453 Nico-
las Rouault premier du nom,
Chevalier de l'Ordre du Roy,
embrassa le parti des Hugue-
nots, où il se signala & s'y
rendit recommandable : il fut
un des quatre Seigneurs à qui
le Roy Charles IX sauva la
vie à la saint Barthelemy en

1572. Il étoit ayeul de Nicolas Joachin Rouault, Marquis de Gamaches, Chevalier des Ordres du Roy & Lieutenant General de ses Armées, qui avoit esté Vice-Amiral, & avoit épousé en 1642. Marie Antoinette de Lomenie de Brienne, fille, petite fille & sœur de Secretaire d'Etat.

Le Marquis de Gamaches d'aujourd'hui, pour lors Comte de Cayeu aprés la mort du Marquis d'Arcy, fut choisi en 1695. par le Roy pour estre auprés de S. A. R. Monseigneur le Duc de Chartres, à present

Duc d'Orleans, & aprés le decés de Monsieur, Frere unique du Roy en 1702. Sa Majesté le mit auprés de Monseigneur le Duc de Bourgogne depuis Dauphin, où il est resté jusqu'à la mort de ce Prince.

Mademoiselle de Pomponne Catherine Constance Emilie Arnauld est fille de Messire Nicolas Simon Arnauld de Pomponne, Chevalier Marquis de Pomponne & de Palloiseau, Sire & Baron de Ferrierres, & Chambroys en Normandie, Lieutenant General pour le Roy au Gouverne-

ment des Provinces de l'Isle de France, & Soissonnois, Brigadier des Armées de Sa Majesté.

Mademoiselle la Marquise de Pomponne sa mere se nomme Constance de Harville de Palloiseau, & est fille de deffunt Messire François de Harville des Ursins, Marquis de Palloiseau & de Tresnel, Seigneur de Douë, Mareschal des Camps & Armées du Roy, Gouverneur des Ville & Citadelle de Charleville, & Mont Olympe, morte en 1701 Mademoiselle de Pomponne, aujourd'hui Madame la Com-

tesse de Cayeu, est fille unique, n'étant resté qu'elle seule d'enfans à Monsieur son pere, de ceux qu'il a eu de Madame sa femme; elle est petite fille de Messire Simon Arnauld Marquis de Pomponne Ministre & Secretaire d'Etat, Sur Intendant General des Postes & Relais de France, mort à Fontainebleau le 26 Septembre 1699. & par consequent niece de Madame la Marquise de Torcy, femme de Monsieur le Marquis de Torcy, aujourd'hui Ministre & Secretaire d'Etat, & de Mon-

ſieur l'Abbé de Pomponne, Conſeiller d'Etat, cy-devant Aumônier du Roy, & Ambaſſadeur à Veniſe.

Monſieur le Marquis de Pomponne, pere de Madame la Comteſſe de Cayeu, avoit un frere puiſné, Antoine Joſeph Arnauld nommé le Chevalier de Pomponne, mort à Mons en 1693. étant Meſtre de Camp du Regiment de Cavalerie de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & Inſpecteur General de la Cavalerie: il avoit commandé auparavant un Regiment de Dragons qui portoit ſon nom.

La Maison de Pomponne est si connuë, & il en est parlé dans tant de differens Livres, & de Dictionnaires, qu'il seroit inutile d'en parler ici plus au long. Je me contenterai de dire qu'elle est ancienne par sa noblesse originaire d'Auvergne & illustre par les gens distinguez en merite qu'elle a produits qui ont servi fidellement nos Rois, & l'Etat dans differens employs, tant d'Ambassades que Militaires, y ayant eû plusieurs Lieutenants Generaux des Armées, dont deux Generaux des Carabins, Pierre

Arnauld & Isaac Arnauld, le premier, Pierre Arnauld étoit aussi Mestre de Camp du Regiment de Champagne, & Gouverneur du Fort Louis, de la Rochelle, sous le Roy Loüis XIII. lequel Pierre Arnauld mourut en 1622. avant la reduction de la Rochelle, qu'il tenoit serrée par son Fort.

Le second Isaac aussi General des Carabins, Gouverneur de Philsbourg, Dijon, & saint Jean de Laune, & Colonel d'un Regiment d'Infanterie.

La Maison de Harville de

laquelle Madame la Marquise de Pomponne est sortie, est trés ancienne & illustre, ayant plusieurs Chevaliers des Ordres du Roy, Gouverneurs de Calais, de Compienne, & Vice-Amiraux de la Manche: elle est continuée par Monsieur le Marquis de Tresnel, frere de Madame de Pomponne, Lieutenant General des Armées du Roy, & premier Sous Lieutenant des Gendarmes de la Garde de Sa Majesté; il joint au nom de Harville, celui des Ursins, à cause de la substitution faite par François des Ur-

ſins dernier du nom, à François de Harville Marquis de Palloiſeau ſon petit neveu, pere de Monſieur le Marquis de Treſnel d'aujourd hui.

Achille Baltazard de Fourcy Conſeiller au Parlement, fils de Meſſire Henry de Fourcy Chevalier Comte de Cheſſy, ancien Preſident des Enquêtes, Prevoſt des Marchands, Conſeiller d'Etat ordinaire & d'honneur au Parlement de Paris, & de Dame Magdelaine Boucherat, fille de Monſieur le Chancelier Boucherat; a épouſé le... Damoiſelle Marie Françoiſe

Therese Langlois, fille de Messire Pierre Langlois, President de la Chambre des Comptes de Paris, & de Dame Marie Loüse Therese Humbert.

Il reste à M. de Fourcy une belle sœur, dont la fille aisnée a épousé le Marquis de Puysegur; un frere Abbé, Chanoine de Nostre-Dame de Paris, Conseiller honoraire au Parlement de Paris: un autre Docteur de la Maison de Sorbonne, Abbé de Saint Vandrille; & une sœur qui a épousé M. de Fieubet, Maitre des Requêtes, dont le fils

aisné

ïisné a épousé Mademoiselle du Moulin, & la fille a épousé æ fils de M. le Président Gilbert Voisin.

Les Alliances de Fourcy du costé de M son pere, sont; Madame la Presidente de Menars, Messieurs de la Grange, M le Marquis de la Vrilliere, Secretaire d'Estat, Messieurs Molé, Messieurs de de Bailleul, Monsieur le Marquis d'Effiat, Monsieur le Duc de Mazarin, Messieurs de Salins & autres.

Et celles du costé de Madame sa mere, sont: Madame de

Morangis, Madame de Harlay ses sœurs toutes deux aussi filles de Monsieur le Chancelier Boucherat, Messieurs de Machault, Messieurs Pajot & autres.

Messire Thomas le Gendre de Collande, ancien Brigadier des Armées du Roy, & Colonel du Regiment Royal des Vaisseaux, a épousé le 12. de ce mois Damoiselle Marguerite Catherine Magdelaine de Voyer de Paulmy d'Argenson, fille de Messire Marc R né de Voyer de Paulmy d'Argenson, Conseiller d'Etat, & de Dame

Marguerite le Febvre de Cau-
martin.

M. Bernard, Maistre des Requestes, fils aîné de M. Bernard, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, a épousé le 12. de ce mois dans l'Eglise de saint Sulpice, Mademoiselle de la Coste, fille aînée de M. le Marquis de la Coste, d'une trés bonne & ancienne Maison du Poitou, alliée aux meilleures Maisons de France; la nôce s'est faite chez M Bernard, Chevalier de l'Ordre de S Michel, avec beaucoup de magnificence, tant par la gran-

deur du repas que par l'illustre Compagnie qui étoit composée de parens & d'amis du plus haut rang.

Si l'Imprimeur de l'Académie n'avoit pas un droit incontestable sur tous les Ouvrages qui en sortent, je ne balancerois pas à vous donner une copie entiere des deux Pieces de M. Roy, & je ne vous prierois pas, comme je le fais, de n'en attendre de moy que des extraits.

Je vous laisse, Monsieur, faire toutes les reflexions qui

vous conviendront sur le Dis-
cours qui a remporté le Prix
de l'Eloquence ; on croiroit
peut être, si je m'étendois sur
les figures magnifiques & sur
les respectables citations dont
est enrichi le Sujet proposé, où
il s'agissoit de prouver *les in-
conveniens de la richesse, non-
seulement selon l'Evangile ; mais
encore selon les Philosophes
Payens*, & dont voici le texte :
Væ vobis divitibus. Luc. VI. 24.
Que j'aurois envie de me feli-
citer moy-même du bonheur
que j'ay de n'être pas riche ;
mais à Dieu ne plaise. Ainsi

trouvez bon que je vous ren-
voye au Libraire qui debite ces
pieux Ouvrages, si vous avez
envie de les lire. Pour l'Ode
de la façon du même Auteur,
qui a été couronnée comme sa
Prose, je vous diray, qu'aprés
la premiere Strophe que j'en
retranche (malgré ses beautez)
à la consideration de M Jean-
Baptiste Coignard, Imprimeur
de l'Académie Françoise, il
continuë en ces termes:

Quelle implacable Furie
Maistrisoit tout l'Univers?
Contre nous & l'Iberie
S'armoient cent peuples divers.

Jamais le Dieu de la guerre
N'avoit donné sur la terre
Tant de spectacles d'horreur :
Jadis par moins de carnage
Rome, & la fiere Carthage
Signalerent leur fureur.

Que la Fortune conduise
Tous les pas de nos guerriers,
Leur triomphe nous espuise ;
Nous payons cher les Lauriers.
Que vois-je ? des champs steriles,
L'effroy, le deüil dans les Villes,
Les travaux abandonnez :
Les Arts, & les Loix perissent,
Themis fuït, les Dieux gemissent
Sur leurs Autels profanez. *

* Sacrileges des Fanatiques.

C'est en vain que nôtre monde *
De l'autre attend les thresors,
Un orage éternel gronde
Sur la mer, & dans les ports.
Quel Dieu contre nous conspire?
Que dis-je? Thetis souspire
Du débris de nos vaisseaux.
Mortels, vostre aveugle rage
Vous a derobé l'usage
Et de la terre & des eaux.

O Paix, l'Europe en allarmes
N'espere plus ton retour;
Elle a méprisé tes charmes,
Tu te vanges à ton tour.
Mais parmi tous ces rebelles,

* Commerce interrompu.

Si des mains pures, fidelles
Restablissoient tes autels!..
Vien les habiter encore,
Et pour LOUIS qui t'implore,
Fai grace à tous les mortels.

Par quel noble Sacrifice
Payera-t'il tes bienfaits?
Veux tu voir de sa Justice
Ses ennemis satisfaits?
Crain-t'on cette Forteresse *
Des ondes fiere Maistresse,
Seure retraite de Mars?
Que la France s'en départe;
Il luy suffit, comme à Sparte,
D'avoir ses Rois pour remparts.

* Dunquerque.

Aoust 1715.

Aprés d'affreuses tempestes,
L'air s'esclaircit à nos yeux.
Tout est changé. Sur nos testes
Vois-je rouler d'autres Cieux?
En déposant le tonnerre,
LOUIS raffermit la terre,
Qu'esbranlerent tant de coups:
Et sous sa main vigilante,
L'Olive, à meurir moins lente
Va fructifier pour nous.

Bientost Cerés rasseurée
Contre d'injustes efforts,
Ainsi qu'au siecle de Rhée,
Multipliera ses thresors.
Les Arts, les Travaux fertiles
Desja raniment les Villes.

Trop heureuse activité !
Ta recompense est certaine :
Le besoin sera la peine
De la seule oisiveté.

Mercure paroist, il donne
Le signal à cent climats ;
La Foy sa compagne ordonne
Que Plutus suive ses pas.
Neptune n'a plus de chaisnes ;
Aux plages les plus lointaines
Les chemins nous sont ouverts.
Paix feconde, & salutaire,
Regne, puisses-tu ne faire
Qu'un peuple de l'Univers !

Mais la plus noble richesse

Abondera dans nos murs ;
Pour nous s'enfle le Permesse,
Il roule des flots plus purs.
Que le monde entier y puise ;
Qu'icy l'estranger s'instruise
Par nos chef-d'œuvres nou-
veaux.
Et vous Filles de Memoire,
De LOUIS chantez la gloire,
C'est l'ame de vos travaux.

Priere pour le Roy.

O Ciel daigne nous entendre,
De LOUIS sois le soustien.
Puisse ton amour luy rendre,

Ce que nous devons au sien.
Que sous ses regards meurisse
Ce Roy, que le Ciel propice
Reserve pour nos neveux:
Digne Eleve d'un tel Maistre,
Qu'il fasse son bonheur d'estre
Le Pere d'un peuple heureux.

Le sujet de cet Ode étoit *Sur les avantages de la Paix & l'obligation que nous avons au Roy de nous l'avoir procurée.*

Vous me direz peut-estre, Monsieur, que voila une nouvelle maniere de faire des extraits des Ouvrages d'esprit: je le sçay bien; mais que voulez-

vous que je vous réponde à ce--
la, ſinon que je n'ay ni l'au--
dace, ni le loiſir de m'y pren--
dre autrement, & que Meſ--
ſieurs les Auteurs ne ſe plai--
gnent que trop ſouvent de la
liberté que je me donne de fai--
re des extraits de leurs Ouvra--
ges.

Reprenons pour quelques
moments, s'il vous plaît, Mon--
ſieur, les affaires du monde.

Le Roy a fait à Marly le 5.
de ce mois, un remplacement
dans les Officiers de la Marine.
Le Cordon rouge de feu Mr

Ducasse, a esté donné au Marquis de Coëtlogon, dont le Cordon a esté donné au sieur de la Harlteloir. Le Marquis d'Aligre de S. Lié a esté fait Lieutenant General. Les sieurs du Quesne-Mounier, des Nos, Comte de la Luzerne, du Guay-Troüin, & de Court, ont esté faits Chefs d'Escadre. Le dernier est surnumeraire, & ainsi la premier place qui vacquera, ne sera pas remplie. Le Chevalier de Montgon, de Modene, de Mons, le Chevalier de Saujon, & le sieur Hurault de Villeluisant, ont eu les pen-

ſions de quinze cent livres. Des penſions de mille livres ont eſté données aux ſieurs de Sevigné, Beauſſier, Cogolin, Courbon de Saint Leger, Chevalier de Gracey, de Caumont, du Dreſnay, & Comte de Buſſy Les places de Capitaines à la haute paye, ont eſté données aux ſieurs de Chaulieu, Hercules de la Roche, des Carces, Trulet, Gratien & Caſſaro l'aiſné.

Le 13. le Mareſchal de Beſons, & le Chevalier de Sainctot, allerent dans le carroſſe du Roy, prendre Mehemet Riza

l Beg, Ambaſſadeur Extraor-
o dinaire de Perſe, à la maiſon
o du ſieur Bontemps, Premier
Valet de Chambre du Roy
& Gouverneur du Palais des
Tuilleries : le cheval que
l'Ambaſſadeur devoit mon-
ter l'y attendoit, avec des che-
vaux pour toute ſa ſuite de la
grande & de la petite eſcurie,
ainſi que les Trompettes du
Roy deſtinez pour accompa-
gner ſa marche, qui ſe fit en
cet ordre juſqu'au Chaſteau.

Le carroſſe du Chevalier de
Sainctot, celui du Mareſchal
de Belons, douze chevaux de

main des deux Escuries du Roy, magnifiquement harnachez & menez par des palfreniers de Sa Majesté : quatre chevaux du Roy avec des harnois à la Persienne, & menez en main par des Persans, les domestiques de l'Ambassadeur à cheval, le Moula de l'Ambassadeur ou Docteur de sa Loy, son Tresorier, le Page qui porte sa pipe, les 8. Trompettes du Roy le Maistre des Ceremonies de l'Ambassadeur & l'Interprete à costé de luy, l'Ambassadeur sur un cheval du Roy harnaché à la Persienne, le Marel-

chal de Belons à sa droite & le Chevalier de Sainctot à sa gauche, marchant tous trois de front, les Valets de pied Persans & Armeniens de l'Ambassadeur autour de son cheval, la livrée du Mareschal, & celle du Chevalier de Sainctot à costé de leurs chevaux, l'Escuyer de l'Ambassadeur à cheval, marchant immediatement derriere lui, avec un Page qui portoit le sabre de l'Ambassadeur appuyé sur sa cuisse. Le carrosse du Roy fermoit la marche. L'Ambassadeur trouva dans l'avant cour

les Gardes Françoises & Suisses sous les armes, les tambours appellant, les Gardes de la Porte & de la Prevosté aussi en haye & sous les armes.

A onze heures, l'Ambassadeur accompagné du Marêchal de Besons & du Chevalier de Sainctot, traversa la cour à pied, pour aller à l'Audience du Roy, par le degré qui conduit au grand Appartement de Sa Majesté. L'Ambassadeur avant que d'y aller, mit son sabre à son costé : il portoit outre cela un grand poignard dans un étuy d'or à sa ceintu-

ore: le ſieur de Merlin Secretaire ordinaire à la conduite, marchoit à la tête du Cortege, les Trompettes du Roy marchoient immediatement devant l'Ambaſſadeur. Il fut receu au bas de l'eſcalier par le Marquis de Dreux, Grand-Maiſtre des Ceremonies, & par le ſieur des Granges, Maître des Ceremonies, les Cent Suiſſes étant ſur l'eſcalier en habit de ceremonie, la hallebarde à la main. A la porte de la ſalle des Gardes en dedans, il fut receu par le Duc de Villeroy, Capitaine des Gardes du

Corps, qui étoient en haye & ſous les armes. Sa Majeſté aſſiſe ſur ſon Throſne élevé de deux marches, ayant auprés d'elle tous les Princes de la Maiſon Royale, le receut dans le grand Appartement. L'Ambaſſadeur ayant fait le premier ſalut, Sa Majeſté ſe leva & oſta ſon chapeau, & ſe couvrit aprés le dernier ſalut: & aprés que l'Interprete lui eut expliqué ce que l'Ambaſſadeur luy diſoit, & qu'il eut expliqué à l'Ambaſſadeur la réponſe de Sa Majeſté, le Roy ſe découvrit: l'Ambaſſadeur ſe retira,

& fut enſuite conduit à l'Au-
dience de Monſeigneur le Dau-
phin. Il fut traité & toute ſa
ſuite, par les Officiers du Roy.
Je m'étendray davantage ſur
cet article dans la nouvelle
Hiſtoire que je vais donner de
cet Ambaſſadeur.

J'ay balancé pluſieurs fois,
Monſieur, à propoſer des que-
ſtions à mes Lecteurs, j'allois
moi-même pour ce mois-cy en ima-
giner quelqu'une, lorſqu'un
galant homme qui a beaucoup
d'eſprit, & dont vous avez
pluſieurs fois lû les Ouvrages,

m'a fait present de celles que vous allez lire.

On demande

Lequel a le plus à souffrir du cœur ou de l'amour propre, par le mépris d'un objet aimé.

Lequel des deux est le plus satisfait, lorsque la personne aimée, n'a plus de rigueur.

Si l'on peut aimer par devoir, & ce que c'est precisément que cet amour.

Si l'on ne doit pas souhaiter la vivacité des sentimens du cœur dans une femme, comme dans une maistresse.

Si

Si l'on doit encore aimer une infidele qui cesse de l'estre.

Question moderne.

Lequel a plus de raison, ou de Mr. Dacier de nous avoir donné la Traduction d'Homere, comme celle d'un original parfait, ou de M. de la Motte d'avoir choisi ce mesme Homere pour en faire une imitation.

Examinez, s'il vous plaît, ces questions, M. aussi bien que tous ceux qui les liront, & faites-moi part de vos reflexions. En attendant passons au Chapitre des Enigmes, & trouvez-

bon que je prie ceux qui me font le plaisir de m'en envoyer, de m'en dire le mot, sans quoi elles ne verront pas le jour.

Le mot de celles du mois passé, estoit *la Mer*, & tout ce qui porte le nom de *Garde*. Ceux qui les ont deviné, sont les six Enfans de Chœur de Nôtre Dame de Milly en Gatinois, l'heureux indiscret, le Favori des neuf Sœurs, l'amant de la Lune, le jeune Dupuis, le Milord Amilcart au Marais, M. de Bonneval, & la belle amie; le Marmiton des Muses

bde Valogne, Madame Pierret, B& la Blonde Solitaire qui a ggrand tort de se cacher.

Voici les Enigmes de ce mmois.

ENIGME.

Du Maistre que je sers Esclave obéïssante
Je suis toûjours en action,
Et ma plus grande fonction
Est de n'être jamais trop prompte
ni trop lente.

Je ne sçais ce que c'est que d'aller au hazard,

Mon corps renferme en soy diffe-
rentes parties
Delicatement assorties.
Qui me rendent ensemble un chef-
d'œuvre de l'art.

Mais si l'on veut de moy tirer
quelque service,
Il ne faut pas me negliger,
Car je serois dans le danger
D'interrompre souvent mon fidele
exercice.

Quoyqu'à l'abry toûjours des
injures du temps
Le grand froid cependant & la
forte gelée

M'empêchent quelquefois d'achever ma journée,
Arrêtant tout à coup mes justes mouvemens.

Veux-tu sçavoir mon nom, regarde moy en face,
J'ay deux Compagnes avec moy
Dont le seul & l'unique employ
Est de montrer aux yeux le travail que je trace.

L'une porte avec soy quelque marque Royale,
Mais elle est si lente en son tour,
Qu'elle ne fait que dans un jour,

Ce que l'autre en une heure à nos regards étale.

Les Auteurs ſont l'Abbé Inſulaire à l'Anagramme, Rubé Caffé, & le jeune Logicien de la ruë S. Loüis.

AUTRE.

Mon pouvoir fait ſouvent trembler Mardik & Furne,
Triomphant me reprit jadis . .
. . . Timoleon;
J'étois d'un grand uſage à Saint
. . . Pantaleon,
Et battis bien Enée avant qu'il occit . Turne.

Quelquefois on me voit aux rives
au . . Vulturne
Mollement embrasser Amarante ou
. . Cleon;
Je n'étois point du goût de l'Empe-
reur . . Leon,
En certain temps je suis plus froide
que . . Saturne.

Dans son plus bel exploit je soute-
nois . . Hector,
Use de moy qui veut parler comme
. . Nestor,
Pour mon repos j'opine à rétablir
. . Dunkerque.

Presque par tout je cours & dors
moins qu'un . Argus,
Souvent je suis plus fiere encore
qu'un . Albukerque,
Et nourris des Geants plus grands
que . . Feragus.

Devinez ces Enigmes, Monsieur, si le cœur vous en dit, & hâtez vous aprés cela d'expedier le reste des matieres de ce Volume.

Une belle Demoiselle de la Campagne ayant eû la malice de faire confidence à une sienne parente de la Ville de Paris, qu'elle étoit assez malheureuse de n'avoir point d'Amant, ou du moins que dans le lieu où elle avoit esté élevée, il ne se trouvoit pas un Sujet raisonnable sur qui elle pût jetter la vûë pour en faire un époux, celle-ci à son retour en racon-

tant

trast l'histoire à un de ses amis, qui fit à l'instant les vers suivants qui furent envoyez à la Demoiselle Plaignante avec maint autre compliment de condoleance.

Iris se plaint de n'avoir point d'Amant,
Elle dit que dans son Village,
Les Bergers sont sans agrément,
Qu'ils ont l'humeur brusque & volage,
Et qu'il est fâcheux à son âge
D'ignorer les plaisirs d'un tendre engagement.
La douleur est déja peinte sur son visage.

Elle se deplaît tellement,
Que sans attendre davantage,
Elle renonce au mariage.
Et menace ces lieux d'un promt éloignement.
Ah! Si j'estois auprés d'elle un moment,
Je sçaurois bien calmer ce rigoureux tourment,
Qui peut à sa beauté causer un grand dommage.
Je lui dirois, objet rare & charmant
Vous, de la main des Dieux le plus parfait ouvrage,
Vous, qui de nos cantons estes tout l'ornement.

Acceptez de mon cœur un éternel hommage.
Regnez sur lui si souverainement
Que vous trouviez l'amour un doux apprentissage,
Heureux si dans mon esclavage,
Vous me favorisiez d'un regard seulement.
Je prendrois tant de soins pour son soulagement,
Que cette belle enfin changeroit de langage,
Et qu'on ne diroit plus dans nostre voisinage;
Iris se plaint de n'avoir point d'amant.

Il ne me reste plus, Mon-

ſieur, que quelques Sonnets ſur les bouts-rimez propoſez le mois paſſé, à vous donner.

SONNET.

Comment diable veux-tu que je parte de . Furne,
Pour aller à Corinthe y voir . . . . . Timoleon,
Et puis au Vatican trouver . . . . . Pantaleon,
De chez Pantaleon au Palais du grand . Turne.

Et de là, traverſer le rapide . . . . Vulturne,
Et monter ſur la Mer où le fameux . . . . Cleon,

Pirate incessamment du costé de
. . . Leon.
Tantost vers l'Italie où se sauva
. . . Saturne,

Tantost vers les Cantons de Priam
& d' . Hector.
Tu veux que j'aille encore à Pyle
chez . Nestor,
Que je revienne en France, à Paris, à . Dunkerque,

De France dans Argos au beau Palais d' . Argus;
Et puis en Portugal au Château d' . Albukerque;
Et tout cela pourquoy? pour chercher . . Feragus.

AUTRE.

On trouve bien le nom de la Ville
de . Furne,
Dans un grand Capitaine on voit
. . . Timoleon,
Un Medecin, un Pape, estoit
. . . Pantaleon,
Et Virgile souvent nous entretient
de . . Turne.

Mais, ma foy, nulle part on ne
trouve . Vulturne,
On parle d'un Flatteur, d'un Ora-
teur . . Cleon;
Un bon Historien, un Pape fut
. . . Leon,
Et rien n'est plus facile à placer
que . . Saturne.

On sçait encore assez qu'il fut plus d'un . Hector,
Que l'on parle souvent des vieux ans de . Nestor,
Que nous sommes toûjours les Maîtres de . Dunkerque.

Que Coquette en tout temps se mocque d'un . Argus,
Qu'on parlera longtems du grand Duc d' . Albukerque;
Mais daignez nous montrer Vulturne & . Feragus.

AUTRE.

Parce que ce plumet a vû Mardik & . . Furne,
Il croit être aussi grand que fut . . Timoleon,
Et quand il a juré par saint .

. . . Pantaleon,
Nous faire autant de peur qu'Enée
en fit à . Turne.

Qu'il aille menacer les peuples du
. . . Vulturne,
Qui, dans les bras oisifs de Tircis
ou . Cleon,
Moins vaillants que leurs Chefs
fut-ce Sixte ou Leon,
Au seul nom de combat, sont plus
froids que . Saturne.

Mais puisqu'un vray François est
en guerre un Hector,
Quoyqu'en Paix il s'exerce aux em-
plois de . Nestor,
On ne craint point icy les vain-
queurs de . Dunkerque.

Si je combats pour vous, eut-il les

yeux d' . Argus,
Je le vaincrai, Philis, fut-il un
. . Albukerque,
Puisqu'on vint bien à bout du
Geant . Feragus.

AUTRE.

L'Oyseau se plaît dans son . .
. . . ramage,
L'homme de Cour dans le fracas,
L'Agioteur dans le tracas,
Et le Guerrier dans le tapage.

L'Huistre cherit son coquillage,
Un vieux comme un autre Calchas
Aime à reciter d'anciens cas,
Le Hollandois veut du fromage,

Le Graveur son burin pointu,
Et le Manœuvre son têtu;

*Des friands sont pour l'*Alloüette;

Des Devotes pour leur minon,
Et moy j'aspire, ma Toinon,
A te tenir dans ma couchette.

AUTRE.

Heureux qui des Oiseaux écoutant
le . . ramage,
D'une pompeuse Cour fuit le bruïant
. . . fracas,
Des malheureux plaideurs évitant
le . . tracas
Mene une douce vie exempte de
. . . tapage.

Sur le bord de la Mer vivant de
. . . coquillage,
Ne s'embarrasse point du sort ni de
. . . Calchas,

Et de l'Eternité faisant son plus
grand . . cas,
Mange tranquillement son pain &
son . . fromage.

Heureux qui sans se croire avoir
l'esprit . pointu,
Des frivoles grandeurs ne devient
point . . têtu,
Et chasse en la saison la Perdrix,
l' . . Alloüette.

Qui mettant son plaisir à carresser
. . . . . minon
Ne s'embarrasse point de ce qu'a
fait . . Toinon,
Et prend un doux repos la nuit sur
sa . . couchette.

AUTRE.

Mon repos n'est troublé que par un
doux . ramage,
Ennemy du tumulte, ennemy du
. . . fracas,
Je vis tranquillement sans peine &
sans . . tracas,
Je n'aime que la Paix & je hais le
. . . tapage.

Je contemple la Mer avec son . .
. . . coquillage,
On me regarde icy comme un autre
. . . Calchas,
On me consulte en tout, je decide
les . . cas,
Je haïs également la femme & le
. . . fromage;

Je ne parois jamais sans mon bon-
net . . pointu,
Je passe pour bizarre, capricieux,
. . . têtu,
Je nourris six Perdrix avec une
. . Alloüette.

Deux charmants Perroquets, un
Chat & sa . minon,
Je n'ay point d'entretien qu'avec
ma sœur . Toinon,
Qui, comme moy, dort bien sans
lit & sans couchette.

Le Marmiton des Muses
de Valogne.

AUTRE.

Qui ne fuït de l'Amour le séduisant . ramage,

S'expose à se trouver en terribl
. . . fracas
C'est un petit mutin qui cherche l
. . . tracas
Et n'est jamais content s'il ne fai
le . . . tapage

On doit faire à son cœur étuy d
. . . coquillage
Sans cela je prédis aussi-bien qu
. . . Calchas
Que c'est un grand hazard s'il
n'arrive le . . cas
Qu'on laisse aller souvent le Mine
au . . fromage

Craignez ce petit Dieu son dard e
trop . . . pointu
Il vient à bout de tout, même d
plus . . . têtu
Il vous prend au joüet ainsi qu'un

. . . Alloüette,

Il égratigne aprés bien mieux que mon . . minon
De sa vive blessure & Nanette & . . . Toinon
Gardent assez souvent pour neuf jours la . couchette.

Ce Sonnet est l'Ouvrage de Me. V. à qui M. D. M. a envoyé le Bouquet que vous avez veu, cette Dame est aussi aimable qu'elle est spirituelle & belle.

AUTRE.

Eussiez-vous des Oyseaux du plus parfait . ramage,
Des Tresors, des Valets, des Chiens & leur . fracas,

Maison à la Campagne exempte de
. . . tracas,
Où jamais d'un Huissier on ne voit
le . . . tapage.

Si Coquette entre un jour dans vô-
tre . . coquillage,
Sans faire le Devin, comme l'étoit
. . . Calchas,
Vous tomberez, amy, dans un si
piteux . . cas,
Que vôtre bien fondra comme au
feu le . fromage.

Il ne faut point icy faire l'esprit
. . . pointu,
Si malgré ces conseils vous estes un
. . . têtu,
On vous verra plus sec que des
piez d' . Alloüette.

Vous serez le joüet d'une attrape
. . . minon,
Heureux si quelque jour sa servante
. . . Toinon
Daigne vous presenter un coin de
sa . . couchette.

AUTRE.

Le bon Oyseau, dit-on, se fait seul
son . . ramage,
Mais au mépris de tout, vous avez
fait . . fracas,
Si vous ne finiſſez bientôt vostre
.. . . . tracas,
Vos voisins ne sçauroient vous sau-
ver du . tapage.

Au lieu de vous trouver dans un
beau . . coquillage,
Vous serez en maison inconnuë à

Calchas,

Ou pour vous châtier de vôtre vi-
lain . . cas,

Vous n'aurez, sur ma foy, que pain
sec, sans . fromage.

Une Dame modeste à chaperon
. . . pointu,

Pour voir si vous avez toûjours
l'esprit . têtu,

Vous y fera lever plustost que
l' . Alloüette.

Et si vous prononcez Minette pour
. . . minon,

Vous verrez aussitost la grosse sœur
. . . Toinon

Vous montrer un foüet pour mignon
de . . couchette.

AUTRE.

Une chanson ou deux au plus, font mon . . . ramage,
J'aime la solitude, & je hais le . . . . fracas,
Des bals & des festins j'abhorre le . . . . tracas,
Rarement les voit-on finir sans du . . . . tapage,

Je me fais mon bonheur au fonds d'un . . coquillage,
Occupé d'un beau feu, sans songer à . . Calchas,
Et remply des attraits de la sœur de Ly . . . cas,
J'y resterois cent ans à vivre de . . . . fromage.

Depuis que de l'amour le trait le
plus . . pointu
M'a prouvé que ce Dieu parle en
maiſtre . . têtu,
Je goûte ſes douceurs plus gay
qu'une . Alloüette.

J'y ſuis plus amoureux que ne l'eſt
un . . minon,
Et pourvû qu'à la fin j'y poſſede
. . . . Toinon,
Je m'y contenteray d'une ſimple
. . . couchette.

AUTRE.

Des Oiſeaux d'Albion le gra-
tieux . . ramage
Devient ſubitement un horrible
. . . . fracas;
Ennemis de la Paix ils aiment le

. . . tracas,
Et commencent entr'eux un fu-
rieux . . tapage.

Le Batave rêveur sucant son
. . coquillage,
Etonné de ce bruit assemble ses
. . Calchas;
On conclut d'observer l'exigence du
. . cas
Et sur tout de pourvoir au debit du
. . fromage.

Alerte, chers amis, dit un esprit
. . pointu,
Il faut de la prudence & n'estre pas
. . têtu,
N'attendre point qu'au bec nous
vienne l' . Alloüette.

Pratiquons le grand Art de ce

Maiſtre . Minon
Qui gagnoit aux Combats de
Jeanne & de . Toinon;
Et ſoyons ſur nos pieds plus que ſur
la . couchette.

N. . : Commis des Poſtes.

Monſieur, pendant que vous vous amuſez à lire des Sonnets, d'autres pourront aimer mieux chanter ma Chanſon. Il faut contenter tout le monde.

CHANSON.

Une timide Bergere
Mais ſenſible au jeu d'amour,
Au fond d'un bois ſolitaire
Chantoit ainſi l'autre jour:
Quel plaiſir pour les fillettes,
Avec un tendre Berger,
Si l'on pouvoit ſans danger
Se laiſſer, ſe laiſſer conter fleurettes.

Oüy, mon cœur vous en aſſûre
Colin commande aux amours
Par un baiſer je vous jure
Qu'ils m'obéïſſent toûjours.

Quel plaisir pour les fillettes
Avec un prudent Berger
Si l'on pouvoit sans danger
Se laisser, se laisser conter fleu-
rettes.

Le 16. de ce mois M. le Baron d'Imoff, Envoyé Extraordinaire du Duc de Brunswick Wolfenbutel, eût sa premiere Audience publique du Roy; il fut conduit par M. le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, qui avoit été le prendre à Paris dans les carrosses de Sa Majesté. Il eût aussi Audience de Monseigneur le

le Dauphin & des Princes & Princesses du Sang, suivant l'usage ordinaire.

Le 17. M. Mathias Goffin, Liegeois, General de l'Ordre de sainte Croix, eût aussi Audience publique du Roy, où il fut conduit par M. le Chevalier de Sainctot à la maniere accoûtumée.

Le 18. M. le Comte de Ribeira, Lieutenant General, Grand Maistre de l'Artillerie, & Ambassadeur Extraordinaire de Portugal, fit son Entrée publique en cette Ville. M. le Marêchal de Tallard & M. le

Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, furent le prendre dans le carrosse du Roy au Monastere de Picpus, d'où la marche se fit dans l'ordre suivant :

Le carrosse de l'Introducteur, celuy de M. le Maréchal de Tallard, vingt quatre Valets de pied de l'Ambassadeur, son Ecuyer & six Pages à cheval, le carrosse du Roy, ceux de Madame la Duchesse de Berry, de Madame, de M. le Duc d'Orleans, de Madame la Duchesse d'Orleans, de Madame la Princesse de Condé, de Ma-

dame la Duchesse Doüairiere, de M. le Duc & de Madame la Duchesse, de Madame la Princesse de Conti Doüairiere, de M. le Prince & de Madame la Princesse de Conti, de M. le Duc & de Madame la Duchesse du Maine, de M. le Prince de Dombes, de M. le Comte de Toulouse, de Madame la Duchesse de Vendosme, & celuy du Marquis de Torcy, Ministre & Secretaire d'Etat pour les affaires étrangeres. A la distance de trente à quarante pas marchoient les cinq carrosses de l'Ambassadeur prece-

dez de ſes deux Suiſſes à cheval. Nulle des plus ſuperbes Entrées qu'on ait veuës depuis longtemps en France, n'a étalé tant d'éclat & tant de magnificence que celle ci. Voici un abregé de cette brillante ceremonie.

La ſuite de M. l'Ambaſſadeur conſiſtoit en un Ecuyer, deux Secretaires, dix Gentilshommes, ſix Pages, quatre Valets de Chambre, deux Suiſſes, cinq Cochers, cinq Poſtillons, & vingt quatre Valets de pied. Les habits des Gentilshommes étoient de la derniere magnifi-

cence, celui de M. l'Ambaſſadeur étoit enrichi de boutons de diamans. Les habits des Pages étoient d'un velours aurore avec les veſtes & paremens de tiſſu d'or, le tout brodé d'argent ſur toutes les coûtures. Ils avoient des nœuds d'épaule d'or brodez d'argent, des plumets blancs, des bas aurore à coins brodez d'argent, & manchettes & cravates de belles dentelles. La livrée étoit d'un drap vert pâle, fort fin, couvert par tout d'un galon d'or large de trois doigts, au milieu de deux ga-

lons d'argent, qui, ensemble, faisoient à peu prés la même largeur. Les paremens de leurs habits étoit d'une belle étoffe d'or de même que leurs vestes. Les nœuds d'épaule étoient d'argent avec des petits fleurons de vert en broderie. Leurs bas étoient de foye aurore, & les plumets de la même couleur. Leurs cocardes étoient aurore & blanches.

Il y avoit cinq carrosses tirez par huit chevaux de differentes couleurs. Le premier étoit un carrosse à huit glaces doublé d'une étoffe d'or

des plus riches, & des plus à la mode, enrichie d'une grande frange à graine d'épinart, ornée de jasmins & d'autres varietez, avec une tête de cartisane relevée de la largeur d'environ un pied. Dans le fond de l'imperial fait en dôme il y avoit un artichaut en broderie entouré d'une cartisane. Les rideaux étoient de gros de Tours vert brodé d'or en plein sans envers, & autour regnoit une frange d'or haute de deux doigts. Le marchepied estoit de marqueterie, d'écaille & de cuivre doré d'un dessein ex-

quis. Le dehors estoit de velours vert tout couvert de broderie d'or en relief fait par les meilleurs ouvriers de Paris. L'imperial estoit du même velours & couvert de broderie également comme le reste du carrosse. Autour de la goutiere regnoit une cartisane à laquelle étoit attachée une frange, & de distance en distance des gros glands d'or de differentes façons, &c.

Les pomes étoient de bronze doré d'or moulu, representant un Dragon avec les aîles ouvertes, qui est le blazon de

Portugal couronné par deux Anges, & de la tête du Dragon sortoit par le milieu de la Couronne une gerbe d'or.

La broderie representoit dans les panneaux des portieres les Armes de l'Ambassadeur & dans les autres panneaux differentes idées au sujet de la Paix.

Les quatre montants des coins du carrosse representoient en tres belle sculpture dorée les quatre parties du monde dans lesquelles le Portugal a des Domaines. La ferrure de ce carrosse en

general est de bronze dorée d'or moulu, cizelé & fini par les meilleurs ouvriers, tant dans le train & dans le carrosse que dans tous les harnois qui étoient de velours vert couvert d'un galon d'or. Le train étoit generalement sculpté & doré, les rouës d'une si nouvelle invention qu'il ne s'en est encore point vû de pareilles. L'attelage étoit de huit chevaux couleur d'ardoise à crin blanc, portant sur leurs têtes des toques de plumes vertes & blanches moucherées d'aurore, & de chasse-mouches vert & or.

Les guides, glands des chevaux, & tous les cordons étoient de Soye verte, & or.

Le second carrosse étoit aussi doublé d'une étoffe d'or avec une frange & une riche tête de cartisane. Le dehors de tres-excellente peinture. Les bordures, les extrêmitez, & les montans étoit de belle sculpture. Le dessus estoit couvert de plaques cizelées & dorées. Le train d'une belle sculpture & tout doré. Les harnois de maroquin jaune bordé de rouge. Les guides rouges & or, & les chevaux pies blancs tachetez de noir.

Le troisiéme étoit une caleche doublée d'étoffe d'argent avec une frange & belle cartisane d'argent. Le dehors d'une peinture tres belle sur argent. Toutes les bordures & montans de belle sculpture argentée. Le dessus couvert de plaques argentées. Le train de sculpture argenté & les rouës peintes en vert & argent. Il estoit tiré par huit chevaux cap de more à crin noir.

Le quatriéme carrosse doublé de velours cramoisi avec une frange d'or & une broderie des plus belles, estoit tiré

par huit chevaux Bays à crin blanc.

Le cinquiéme doublé d'un velours rouge à fond d'argent avec ses franges d'argent, le reste bien doré comme le quatriéme, estoit tiré par huit chevaux noirs.

Le siege du premier carrosse estoit de velours vert avec des franges & des broderies d'or.

Le second d'étoffe d'or avec des franges & cartisanes d'or.

Le troisiéme d'étoffe à fond d'argent.

Pendant la marche M. de Mery homme de condition &

de merite, & qui a servi long-
temps avec distinction en
France, qui est sa Patrie, &
d'où la fortune l'a arraché
pour le conduire en Portugal, l
où il a l'honneur d'estre atta-
ché au service du Roy, faisant
dans la Ceremonie de l'Entrée
de M. le Comte de Ribeira
la fonction de son premier
Ecuyer, jetta dans les places
publiques & carrefours de cet-
te Ville une prodigieuse quan-
tité de Medailles d'or & d'ar-
gent que le peuple avoit soin
de ramasser avec avidité, en be-
nissant la Noblesse & la gene-

rosité d'un si magnifique Ambassadeur. Ces Medailles representent d'un costé le Portrait du Roy de Portugal, & de l'autre un Olivier dont les rameaux embrassent deux Couronnes qui sont celles de Portugal & de France réünies par la Paix d'Utrecht. Avec cette devise : *Nectit & firmat.*

La marche finie, en arrivant à l'Hostel des Ambassadeurs, M. le Comte de Ribeira fut complimenté de la part du Roy, par M. le Duc de Tresmes premier Gentilhomme de sa Chambre ; de la part de

Madame la Duchesse, par M. M
le Chevalier de Hautefort, somme
premier Ecuyer; de la part de
Madame, par M. le Marquis
de Mortagne, son premier
Ecuyer; de la part de Monsieur
le Duc d'Orleans, par M. le
Marquis de Simiane, son pre--
mier Gentilhomme de la
Chambre; & de la part de
Madame la Duchesse d'Or--
leans, par M le Marquis de S..
Pierre, son premier Ecuyer..
Il a esté logé & traité les trois
jours suivans à la maniere ac--
coûtumée.

M. le Comte de Ribeira qui
vient

wient de faire cette pompeuse Entrée est du costé de M son Pere d'une des plus illustres, des plus riches & des plus grandes Maisons de Portugal & de M^e. sa mere, sœur de M. le Cardinal de Rohan, & de Mrs les Princes de Soubise & de Rohan, parent & allié aux plus anciennes & aux plus Nobles Maisons de France. Je ne vous feray point icy l'éloge de M. le Comte de Ribeira, il n'y a qu'une voix pour luy; & tout Paris semble s'estre donné le mot pour luy rendre sa justice qui est dûë à ses

grandes qualitez.

Il eſt injuſte, Monſieur, de faire de gayeté de cœur des mécontens : l'Auteur du Sonnet qui ſuit, & qui eſt des meilleurs que vous ayez lû, le ſeroit de moy, ſi je ſupprimois ſon ouvrage par negligence ou par inadvertence.

SONNET.

J'entends tous les matins un amoureux . ramage
Eloigné pour toûjours du bruit & du . . fracas,
Je vis à la Campagne, & j'y ſuis

ſans . . tracas
M'étant mis à l'abry des faiſeurs
de . . tapage.

Etendu ſur le bord d'un ſombre
. . . . coquillage,
Je me ris à loiſir des Arreſts de
. . . Calchas,
Des mets les plus friands je ne fais
aucun . . cas
Et ſuis comme le rat, content de
mon . . fromage.

Mon honneur en repos craint peu
le fer . . pointu,
Du hardy petit Maiſtre, ou du
Guerrier . têtu,
Si mes coups ſont mortels, c'eſt à
la ſeule . Alloüette.

Mes ſpectacles le ſoir ſont les

jeux d'un . . minon,
Rien ne me manqueroit si l'aima-
ble . . Toinon
Vouloit de temps en temps partager
ma . . couchette.

La transition m'est introuvable icy, parce qu'il m'est impossible de lier à des Vers badins l'article serieux que vous allez lire.

Dame Marie de Grimouville Epouse de Messire Henry de Saulx, Comte de Tavannes, & auparavant veuve de Messire René Potier, Seigneur de Blancmesnil, mourut le 25. du mois

oassé dans la cour du Val-de-Grace. Elle étoit sœur de feu Madame la Marquise d'Illiers d'Entragues, & de feu de M. le Marquis de la Mailleraye, Colonel du Regiment de Piémont, enfans de feu Messire Loüis de Grimouville, Marquis de la Mailleraye, Marêchal des Camps & Armées du Roy, qui estoit fils de Messire Jacques de Grimouville, Seigneur des Maretz, & de Dame Charlote de Moüy la Mailleraye, heritiere de la Branche de cette maison de Moüy, qui est tres illustre, & qui a eu plu-

ſieurs Chevaliers du Saint Eſ-
prit, & Lieutenants Generaux
pour le Roy en Normandie.
Meſſieurs de Grimouville, dont
la Nobleſſe eſt tres ancienne,
ſont originaires de Baſſe Nor-
mandie, où eſt la Terre qui
porte ſon nom; il y en a eu
deux Chevaliers du S. Eſprit,
qui ſont morts ſans enfans;
les Armes de la maiſon de Gri-
mouville ſont à trois molettes
d'éperon d'argent, en champ
de gueule, & non des étoiles,
comme on les blazonne quel-
quefois mal.

Quant à la maiſon de M. de

saulx, il en est cadet, & il ne faut pas confondre les branches; il est fils de Messire Jacques de Saulx, Comte de Tassannes, & de Dame Loüise Henriette Potier de Tresmes. La maison de Saulx est si illustre, & on en a parlé si amplement dans differents Mercures, que je crois qu'il est inutile de répeter ce qu'on en a dit. Madame de Saulx est morte âgée de 67. ans 4. mois, aprés une longue maladie où elle a toûjours conservé une entiere connoissance dont elle a fait un bon usage par sa pieté, & par sa patience.

Dame Catherine de Pommereu, veuve de Messire Pierre de Bouter, Seigneur de Marivatz, & autres lieux, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Nostre Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare, Premier Gentilhomme ordinaire de feu Monsieur, Grand Bailly de la Ville & Duché d'Etampes, Gouverneur & Capitaine de ladite Ville, mourut le 11. de ce mois âgée de 80. ans. Elle estoit sœur de feu M. de Pommereu, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal, & laisse un fils qui a succedé à son

pere

pere en la Charge de Premier Gentilhomme ordinaire.

Messire Nicolas du Bois, Seigneur de Baillet, Président au Grand Conseil, mourut de la petite verole le 27. du mois passé. On fera le mois prochain un plus ample détail de cette Famille.

Messire Loüis Chauvelin, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des Requêtes honoraire, Avocat General du Parlement, Commandeur & grand Tresorier des Ordres du Roy, mourut de la même maladie le 2. de ce mois. Il estoit

fils aîné de Messire Loüis Chauvelin, Seigneur de Grisenoire, Conseiller d'Etat ordinaire, & de Dame N. de Billart, & petit-fils de Messire Loüis Chauvelin, Maistre des Requêtes, & de Dame Claude Bonneau, & laisse des enfans de Dame N. de Grouchy son Epouse. Il est mort âgé de 32. ans, regretté generalement de tout le monde. S. M. a donné la Charge d'Avocat General vacante par sa mort, à M. Chauvelin de Grisenoire son frere.

Messire Loüis de Longuëil, Marquis de Maisons & de Pois-

ſy, Préſident à Mortier du Parlement, mourut le 22. âgé de 48. ans. Le Roy a donné ſa Charge à M. ſon fils. On s'étendra davantage ſur cet article le mois prochain.

Dame Anne Racine, veuve de M. Arnaud de S. Amant, Fermier general, mourut le 2. de ce mois, laiſſant entre autres enfans N. de S. Amant, veuve de Loüis Provence Adhemard de Monteil, Marquis de Grignan.

Meſſire Conrad de Roſen, Comte de Bolleviller, Maréchal de France & Chevalier des

trois Ordres du Roy, mourut le 3. de ce mois dans son Château de Bolleviller en haute Alsace âgé de 87. ans, aprés une maladie de quinze jours qu'il a uniquement employé à recevoir les Sacremens de l'Eglise & à exprimer les sentimens de Religion & de Pieté qui faisoient sa seule occupation depuis plusieurs années qu'il s'étoit retiré de la Cour & des embarras du monde. Il estoit originaire de Livonie de la plus ancienne Noblesse & d'une des meilleures Maisons de cette Province : il vint en France ser-

vir sous son parent le General de Rosen, si connu dans les fameuses expeditions du Duc de Saxe Weymar ; & se dévoua comme luy au service du Roy. Depuis s'étant toûjours distingué dans tous les emplois Militaires où il a passé, & ayant donné l'espace de plus de 50. ans des marques de capacité, de zele & d'une entiere fidelité pour Sa Majesté & pour l'Etat, il merita ce suprême degré d'honneur auquel il plût au Roy de l'élever en 1703.

Les commencemens des services de ce General accom-

pagnez d'une circonſtance aſſez particuliere, avoient donné à pluſieurs perſonnes de ſi grandes préventions ſur l'obſcurité de ſa naiſſance, qu'ils le regardoient comme un homme de fortune que ſon ſeul merite avoit élevé aux premiers honneurs : occupé uniquement du ſervice du Roy & de la gloire, il n'avoit pas ſongé luy même à détruire cette idée dans les eſprits, juſqu'au tems qu'il fallut faire ſes preuves pour eſtre receu dans les plus illuſtres Ordres du Royaume ; ce fut alors qu'il s'adreſſa

au Roy de Suede ſon premier Maiſtre, qui luy envoya des Lettres Patentes & des Certificats de ſa Genealogie tirez de la Chancellerie & des Archives de la Province de Livonie, avec tous les témoignages les plus autentiques de l'ancienneté & de l'illuſtration de ſa Maiſon. Ceux qu'il receut en même tems de l'état de la Nobleſſe de Livonie au ſujet de ſon extraction, ſont auſſi forts, & outre qu'ils marquent la ſuite de ſes Anceſtres & leurs Alliances avec les premieres Maiſons de Suede & de Livonie,

telles que ſont celles des Thie-
ſenhauſen, Patkul, Haſtfer,
Butler & quantité d'autres du
premier rang ; ils ajoûtent en-
core fondez ſur les Annales de
Livonie, que dés l'an 1238.
que cette Province fut conqui-
ſe ſur les Payens par les Cheva-
liers de l'Ordre Teutonique,
cette Maiſon avoit fourni d'il-
luſtres Chevaliers à cet Ordre,
dont les Armes étoient d'or à
trois roſes de gueule deux &
une, comme on le voit encore
aux anciens Tombeaux & Mo-
numens dans les endroits qui
ont eſté poſſedez par les Sei-

gneurs de cette Maison qui a toûjours passé pour une des plus anciennes & des plus distinguées par les grands emplois que les Seigneurs de cette Maison ont possedez & possedent encore, Otto Jean de Rosen, Seigneur de Kleinropp, neveu du Marêchal de Rosen dont nous parlons, estant aujourd'huy Grand Marêchal de la Noblesse de Livonie.

M. le Marêchal de Rosen dont nous annonçons la mort, quatriéme fils de Fabian de Rosen, Seigneur de Kleinropp, se trouva à l'âge de 16. ans Ca-

det dans les Gardes du Corps de la Reine Christine : au bout de quelques années il eut le malheur de se battre en duel avec un jeune Seigneur de la Cour & de le tuer ; il fut arrêté pendant quatre mois, enfin ayant trouvé le moyen de s'échapper de la prison, il ne vit d'autre ressource à son salut & à sa fortune que de venir en France se jetter entre les bras du General Rosen, qui estoit issu de germain de son pere ; il passa à Francfort où il joua & perdit tout ce qu'il avoit ; au desespoir de se voir dans cet

estat, & craignant les reproches de son parent, il n'osa s'aller joindre, & aima mieux s'engager pour Cavalier dans le Regiment de Brinon dont des Officiers y faisoient pour lors emplette de chevaux pour les mener en France; il servit dans cette Troupe trois ans sans se faire connoistre; il fut même assez malheureux que d'être arresté avec d'autres Cavaliers par le Grand Prevost de l'Armée au retour d'une maraude, & contraint de jouer avec eux pour la vie; quoiqu'il gagna, il fit reflexion sur son

estat, & se découvrit pour ce qu'il estoit au Comte de Brinon son Colonel, qui le fit Cornette peu de jours aprés, Lieutenant dans la même Compagnie & Capitaine l'année suivante. Quelques années aprés il se presenta au General de Rosen, qui le fit passer dans son Regiment; il connut bien-tôt son merite, & le regarda dés lors comme son gendre & son heritier; en effet il luy donna sa fille aînée que les Comtes de Gallas & d'Helmstadt luy avoient fait demander, & le fit son Lieutenant Colonel.

La mort de ſon beau-pere le mit peu de temps aprés en poſſeſſion de ſon Regiment & des Terres qu'il avoit acquiſes en Alſace. En 1684 il fut fait Brigadier, en 1677. Maréchal de Camp, en 1688. Lieutenant General, en 1689. Maréchal d'Irlande, en 1670. Meſtre de Camp, General de la Cavalerie de France, en 1693. Grand Croix de l'Ordre Militaire de S. Loüis, en 1703. Maréchal de France, & en 1705. il fut reçû Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit à Verſailles le 2. Février de la même

année. Son habileté, sa vigilance & son exactitude infinie pour le service, dans les differens commandemens dont le Roy l'a honoré & dans les occasions les plus considerables où il s'est trouvé, luy ont merité la confiance & l'estime de son Prince & des plus grands Capitaines; ses sentimens nobles & élevez, & ses actions pleines de raison, de solidité & de circonspection l'ont fait admirer de tous ceux qui l'ont connu particulierement.

Il laisse un fils qui est Maré-

chal de Camp, & que le Roy vient de faire Commandeur de l'Ordre de S. Loüis, & cinq filles, dont trois sont Religieuses, & les deux autres mariées, l'une au Comte de Rottembourg, & l'autre au Baron de Planta.

La jeunesse de Bayonne a representé devant la Reine d'Espagne en son Chasteau de Lirague, le Balet des Festes Venitiennes, le 28. Juillet jour de Sainte Anne, dont cette Princesse porte le nom.

APOSTILLE.

Je vous prie, Monſieur, de me pardonner le derange-ment que vous aurez pû re-marquer dans ce Volume, la crainte d'un funeſte évene-ment, & la nature de ſes cir-conſtances m'en ont fait plu-ſieurs fois changer l'ordre. Je touche à la plus grande & à la plus triſte nouvelle dont tous les Hiſtoriens du monde puiſ-ſent jamais inſtruire la Poſte-rité. Il s'agit de vous annon-cer la mort du Roy Loüis XIV.

XIV. le plus Grand & le plus respectable Monarque de l'Univers, arrivée à Versailles un Dimanche premier jour du present mois de Septembre, à huit heures & un quart du matin. Sa vie, l'éclat & la durée de son regne, sa maladie & sa mort, n'offrent à la memoire que les plus grands traits de l'Heroïsme le plus parfait.

Les bruits effrayants qui ont couru sur la maladie du Roy pendant les huit derniers jours du mois dont le Mercure est daté, en ont retardé l'im-

pression, & m'ont jetté dans la necessité d'attendre jusqu'aux premiers jours de ce mois, pour vous annoncer sa mort, dont je vais incessamment reprendre les circonstances, & & me disposer à vous conter les suites qu'elle aura. Je suis avec respect, Monsieur, vostre, &c.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

AVIS.

Les Sieurs Cordier, Marchands Orfévres sur le Quay de la vieille feraille, à la Mître d'or, font des Pipes à la maniere

de Perse, sur le modele de celles de l'Ambassadeur pour qui ils en ont fait: ils font aussi toutes sortes d'ouvrages tant pour l'Eglise que pour la cuisine. Le tout à prix raisonnable.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

PRelude nouveau qui a son merite. 3
Relation historique du Siege, & copie de la Capitulation de Maillorque. 13
Nouvelles de Londres. 49
De Hambourg. 59
Histoire. 62
Discours où l'Auteur dit de belles choses. 74
Chapitre d'érudition de la façon de l'Auteur, au sujet d'un Livre nouveau qui a pour titre :

TABLE.

Apologie d'Homere, ou Bouclier d'Achille. 79

Copie de la Scene d'Arlequin, Deffenseur d'Homere, representée sur le Theâtre du grand Jeu de la Foire S. Laurent. 145

Extrait du Discours que M. l'Abbé Bion a prononcé à l'Académie Françoise le jour de saint Loüis. 166

Autre trait d'érudition de l'Auteur à l'occasion d'un Bouquet envoyé à une belle Dame avec son Portrait. 193

Grande preuve d'amour d'un malheureux Amant à sa cruelle Maistresse. 201

TABLE.

Chef-d'œuvre de jalousie. 209
Avanture singuliere. 210
Mariages. 217
Ode de M. Roy qui a remporté le Prix de l'Académie. 238
Dons du Roy. 246
Audiance de congé de l'Ambassadeur de Perse. 248
Questions proposées. 255
Chapitre des Enigmes où l'Auteur a oublié malheureusement de dire que la Commere Fretillon a deviné celles du mois passé. 257
Compliment de condoleance en Vers à une belle qui se plaignoit de n'avoir point d'A-

mants. 265
Sonnets sur les Bouts-rimez proposez le mois passé. 268
Chanson. 287
Suite des Nouvelles. 288
Entrée de M. le Comte de Ribeira, Ambassadeur Extraordinaire de Portugal en France. 289
Sonnet échappé & retrouvé. 306
Morts. 308
Feste de Bayonne. 327
Apostille. 338
Avis. 330

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

Avis pour placer la Figure.

L'air doit regarder la page 287